

RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ



- Le martinisme russe du XVIII^e siècle
à nos jours Daniel FONTAINE
- La notion de résurrection dans le
Régime Ecossais Rectifié Frédérick TRISTAN
- Message du Grand Maître et Grand
Prieur Jean GRANGER
- Saint Hugues 1981 et élections générales.

N° 6

**BULLETIN INTÉRIEUR DE LA CHANCELLERIE
DE L'ORDRE EN FRANCE**

SOUS

L'ÉGIDE DE LA II^{ème} PROVINCE

(AUVERGNE)

1981

LE MARTINISME RUSSE DU XVIII^e SIÈCLE A NOS JOURS

(propos recueillis par Daniel FONTAINE,
Grand Chancelier du Grand Prieuré des Gaules)

I. — INTRODUCTION.

Les Frères pratiquant le Rite Ecossais Rectifié se demandent souvent quelles sont les sources de leur Régime et qui furent ses inspirateurs. Jean-Baptiste Willermoz, homme de la synthèse des différents courants initiatiques inclus dans notre rite, est connu. Martinez de Pasqually et Louis-Claude de Saint Martin, un peu moins... et pourtant !

J'ai eu la chance (le mot Providence conviendrait mieux !) de rencontrer à la fin de 1979, un frère, qui se prétendait un des derniers descendants du Martinisme Russe. Nous nous rencontrâmes plusieurs fois et il me fit suffisamment confiance pour me donner d'abord l'historique du mouvement martiniste (dit Rite de Novikof) puis par la suite, de m'écrire une courte note sur ce qui caractérise la spiritualité et l'originalité de son Ordre. Saint Martin était trop près de notre Rite Rectifié pour que je ne sois pas très vite passionné par nos conversations et

pour qu'enfin, je ne lui demande pas l'autorisation de publier sinon la totalité de nos entretiens, du moins de larges extraits.

Mais tout d'abord, parlons filiation et surtout transmission :

I. Et d'abord qu'est-ce que la transmission ? Et que transmet-on ? Une influence spirituelle, sans doute, qui doit permettre, si elle ne reste pas à l'état de virtualité, de transformer l'Etre Intérieur, et cette transmission suit des lois bien déterminées.

II. L'homme se trouvant dans un état terrestre, l'influence devra utiliser des moyens du même Ordre. Nous retrouvons ces supports depuis l'origine de l'humanité : ce sont les rites et les sacrements. (Rite venant du sanscrit Rita qui signifie Ordre).

III. La transmission doit se faire par un Ordre qualifié et mandaté pour cela.

IV. Cette transmission doit être **ininterrompue**, faute de quoi nous assisterions à une **dérisoire parodie**, à un simulacre.

V. Le maniement des influences spirituelles doit être **réservé** à ceux qui sont qualifiés pour cette fonction, faute de détournement, **de renversement**, ce qui peut produire l'effet inverse et même entrer dans le cadre de la contre initiation et du satanisme. (1)

Pour toutes ces raisons, les Ordres Initiatiques ne conféraient pas le pouvoir d'initier à tous ses membres mais seulement à quelques Etres qualifiés pour transmettre.

Nous avons tous connu, hélas ! des hommes qui trouvant n'importe quel rituel sur les quais, le mette en

pratique en s'intitulant Grand Maître de quelque chose. Il est nécessaire de dénoncer ces pratiques dangereuses, ce que Saint Martin appelait « l'Initiation par les formes, par les cérémonies extérieures » ne dispensant par conséquent **aucune influence spirituelle**. Mais nous reviendrons plus loin sur ce problème.

LA FILIATION :

Selon Franz von Baader (enseignements secrets de Martinez de Pasqually), Saint Martin n'a jamais eu l'intention de créer un Ordre Martiniste. Je crois que c'est exact et pourtant, lorsqu'on lit son récit avec attention, on s'aperçoit qu'il dit, page CLV : Louis-Claude de Saint Martin, après la mort de Martinez de Pasqually vécut chez Willermoz à Lyon, puis il le quitta brusquement car il était en désaccord avec la maçonnerie et disait : « Vous faut-il donc tant de choses que cela pour croire en Dieu ! ». Mais dès lors, sa principale préoccupation fût de rencontrer des mystiques allemands et russes.

Dans ce même récit, F. von Baader ajoute qu'il fit à la même époque la tournée de ses amis pour leur expliquer ce qu'était la Véritable Initiation... et la leur transmettre !!! En effet, pour Saint Martin, l'Initiation était symbolisée par un triangle : Dieu — l'Initiateur — l'Initié — avec un Rite très dépouillé, nous dirions central, n'ayant plus besoin que d'un minimum de formes.

Saint Martin tenait son Initiation de Martinez. Beaucoup de choses furent écrites sur ce dernier et bien des historiens restent perplexes ou sarcastiques. Certes, on peut se gausser de son système qu'il ne termina jamais, mais sa volonté première n'était-elle pas d'abriter une initiation, une doctrine, des rites, sous le couvert anodin d'un système para-maçonnique, celui des Elus-Coens de l'Univers. Cependant, bien que catholique romain, son origine et celle de sa famille remontrait selon certains historiens, à l'Italie, ou à une famille espagnole de Saint-

Domingue, mais plus probablement sinon à une lignée juive, du moins à l'Espagne et sa famille détenait « quelque chose » qu'elle transmettait de père en fils. C'est ce quelque chose, qu'il voulut nous transmettre dans son Ordre ?

Ne perdons pas de vue que le courant mystique en Espagne fut très important par le brassage des trois religions monothéistes. Souvenons-nous d'Aboulafia de Gérone, pour la Kabbale et la mystique juive — de Saint Jean Chrysostome et de sainte Thérèse d'Avila (de famille Marrane) pour les chrétiens et d'Ibn Arabi, pour les musulmans ? On peut donc rire de Martinez, même si ce qu'il nous a laissé semble fumeux, incohérent, bricolé, mal exprimé, mais cela ne l'empêche pas d'être l'héritier d'une fabuleuse lignée d'Initiés. Et d'ailleurs, ni Willermoz ni Saint Martin ne se sont gaussés de lui. Bien plus, Saint Martin, premier traducteur en français de Jacob Böhme, dira (lettre à Kirchberger du 11 juillet 1796) : « Notre première école a des choses précieuses. Je suis même tenté de croire que M. Pasquallis (sic) dont vous me parlez et puisqu'il faut le dire, était notre Maître, avait la **clef active** (2) de tout ce que notre cher Böhme expose dans ses théories, mais qu'il ne nous croyait pas en état de porter ces hautes vérités. Il avait aussi des points que notre ami Böhme ou n'a pas connus ou n'a pas voulu montrer, etc... ». Ce qui faisait dire à L. C. de Saint Martin que Martinez en savait infiniment plus que Böhme ! Il ne faut donc pas prendre à la légère ce que **Saint Martin pouvait transmettre et enseigner.**

Et quelles transmissions possédaient Saint Martin ? Celle de la Maçonnerie et celle de Martinez ; Willermoz n'en possédait pas plus. Mais quelles étaient les transmissions de Martinez ? La Bénédiction patriarcale ? Une doctrine rappelant la Kabbale pratique, une Théurgie venue du fond des âges par les juifs d'Espagne ? Pourquoi pas ? Peut-être, peut-on dire aussi que Martinez représentait le dernier courant de la Kabbale de Safed par les courants Sabatéistes des Ashkénazim d'Europe de l'Est ? Willermoz

lit de tout cela un système très cohérent, partant du système Templier de la Stricte Observance, dépourvue de doctrine et peut-être de vraie transmission initiatique (3) avec une initiation artisanale et les prémises de la doctrine Martinéziste incluses dans les trois premiers degrés — une initiation chevaleresque et royale avec l'Ordre Intérieur des C.B.C.S. et enfin, une initiation sacerdotale avec les Profès et les grands Profès (4) : grades créés par lui, certes, mais avec la doctrine et la transmission de Martinez. Saint Martin, quant à lui, suivait une voie plus directe et l'Initiation qu'il conférait en un seul degré (et en 7 degrés chez les Russes) était au moins équivalente à celle des Grands Profès. Mais on ne pouvait par contre y accéder avant une longue formation et Saint Martin, à la fin de sa vie, finit par se rapprocher de la Maçonnerie et à la considérer comme « un bon chemin » pour arriver à ce terme (5). Peu d'hommes sont en effet capables, pris dans le monde profane, de recevoir une telle initiation, sans préparation, d'où le chemin maçonnique, ou les écoles, comme celle de Saint Martin lui-même (voir sa correspondance avec le Baron de Liebestorff, cité par Van Rijnberk où il est fait mention, à plusieurs reprises de la première école du « Philosophe Inconnu ») ce qui lui permettait d'enseigner sa doctrine et surtout de voir si les postulants étaient de vrais « hommes de désir ».

Il semble donc bien établi aujourd'hui que Saint Martin procéda à des Initiations individuelles et qu'il fonda cette école où, entre autres, le comte de Gleichen (6) pourtant déjà élu-Coens devint son disciple. Un article de Varnhagen von Ense, mentionne encore cette école, composée de peu de membres dont le but était la spiritualité pure. Puis à Strasbourg, Paris et Lyon, nous savons par des notes adressées au professeur de théologie Koster de Göthingue (20-XII-1795) que des amis de Saint Martin formaient des groupes très restreints, mais liés entre eux par l'Initiation.

En définitive, lorsque nous relisons les correspondances des mystiques de l'époque, nous nous apercevons

rapidement que Saint Martin formait ses adeptes puis les initiait, à leur charge de retransmettre ce dépôt sacré.

Mais que se passa-t-il donc en France après le XVIII^e siècle ?

L'extinction presque complète de l'Initiation Martiniste et complète du régime écossais rectifié, jusqu'à ce que, dans un passé relativement récent, nous retrouvions Papus, rénovateur « d'un Ordre Martiniste » et dont nous reparlerons plus loin. D'autre part, nous avons également une seconde transmission, russe celle-ci, s'appuyant sur deux siècles de travail ininterrompu et avec des principes bien établis : école, enseignement, doctrine, rite, ascèse, etc...

Mais venons-en au fait et d'abord à la partie historique, recueillie auprès du Philosophe Inconnu (7) qui nous a autorisé à publier ce qui suit :

II. — QUELQUES POINTS D'HISTOIRE.

En examinant les archives de ce Philosophe Inconnu, je ne pouvais m'empêcher de penser que le Martinisme et l'esprit de Louis-Claude de Saint Martin sont très proches de l'âme russe, encline à la contemplation, à la vie spirituelle et religieuse. De la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'à la révolution de 1917, le Martinisme a constitué l'une des branches favorites du mouvement initiatique russe, composée de membres de la famille royale, de l'aristocratie, de savants, d'écrivains, d'intellectuels et de membres du haut clergé tels que le métropolitain Platon (8) et Philarete, vers le milieu du XIX^e siècle, qui se sont fait gloire d'y appartenir.

Dès son origine, les Martinistes essayèrent, pour mettre en pratique leurs idées, d'éduquer les masses, de soulager la misère et d'adoucir les mœurs. Mentionnons tout

dé suite le groupe de Nicolas Novikoff (9), écrivain très connu, considéré comme « illuminé » et homme d'action à la fois, vivant sous le règne de Catherine II. Les membres les plus connus de son groupe furent : Lopoukhine, le Prince Nicolas Troubetzkoï, le comte Pierre Tatistchef, Ivan Tourgueniev, le professeur Schwartz, Gamaleï, le poète Kheraskow, etc...

L'action de tous ces hommes sur le plan profane, fut très importante, car ils essayèrent d'éclairer les masses, de propager la vérité et s'ils eurent autant d'audience, c'est semble-t-il, parce qu'en tant qu'initiés, ils montrèrent le chemin à leurs adeptes, tant par l'exemple que par leur expérience spirituelle.

Novikoff se rattache par filiation directe au prince Kourakine, diplomate russe qui, lors de son séjour en France, avait personnellement connu Saint Martin avec lequel il s'était lié d'amitié et qui l'avait initié en lui confiant la mission d'implanter le Martinisme ou plutôt son Initiation en Russie (d'autres Russes furent en rapport direct avec Saint Martin : le prince Goltzine, le prince Siméon Worontzov, ambassadeur russe à Londres ; les comtes Morkow et Zinoniew qui fréquentèrent Saint Martin à Lyon en 1783-1784).

Vers 1780, le groupe Novikoff déployait une grande activité dans les milieux intellectuels Russes. Mêlés au mouvement maçonnique alors très en vogue, les Martinistes y propageaient l'ésotérisme, les idées de Saint Martin, de Böhme, de Swedenborg, de Kunrath, de Paracelse, de Cornélius Agrippa, etc...

La section des manuscrits du XVIII^e et XIX^e siècles de l'ancien musée Alexandre III de Moscou, comprenait deux salles entièrement réservées aux reliques du « Martinisme de Moscou » : manuscrits, tables et dessins mystiques, médailles, ouvrages publiés par les éditions de Novikoff, sceaux, cordons et insignes.

Après la Révolution, cette section fut complétée par un abondant apport provenant d'archives et de bibliothèques privées offertes par leurs propriétaires, descendants de Martinistes, ou collectées dans les propriétés ou immeubles particuliers par les membres des commissions chargées de préserver les monuments anciens.

Novikoff publia une revue spiritualiste et ouvrit à Moscou une édition et des librairies. L'édition se chargeait de traduire en langue russe et de publier les ouvrages les plus significatifs de l'ésotérisme.

Les Martinistes de Novikoff ne se limitaient pas au côté purement mystique de l'enseignement ésotérique. Fidèle aux principes chrétiens ils se livraient à la charité et tout comme nos Frères Français de Rite Ecossais Rectifié du XVIII^e siècle, ils mettaient en pratique la bienfaisance. Ils prirent bientôt la tête du mouvement libéral réclamant des réformes, notamment l'extension de l'enseignement à toute la masse du peuple, cherchant, en général, à adoucir les mœurs.

Catherine II elle-même connaissait personnellement Novikoff qui dans sa jeunesse avait servi dans la garde impériale et participé au coup d'Etat par lequel elle avait pris le pouvoir. Elle considérait son activité d'un œil bienveillant, polémique avec lui dans les journaux et semblait favoriser le Martinisme. Leur renommée se répandit dans toute la Russie et ne cessa de croître jusqu'à la révolution.

Puis, vint la révolution française de 1789 et dans les cours de tous les royaumes d'Europe, les forces de réactions accusèrent les sociétés secrètes de fomenter des troubles révolutionnaires et de propager des idées subversives. A l'instigation de ses conseillers, Catherine II se départit de son attitude bienveillante. Elle soupçonna même le groupe Novikoff d'avoir à l'étranger, des intelligences avec les sociétés secrètes à tendance révolution-

naire et accusa les Martinistes de faire une propagande qui sapait les bases du pouvoir impérial.

Les Martinistes tombèrent en disgrâce : leur procès débuta en 1791. En avril 1792, à Moscou, l'imprimerie et les librairies furent fermées, les stocks de livres confisqués. Novikoff lui-même fut enterré dans la forteresse de Schlisselburgh. D'autres membres éminents du groupe tel Lopoukhine, furent relégués sur leurs terres, certains même furent déportés.

Dès son accession au trône, l'empereur Paul I^{er}, successeur de Catherine II, amnistia par l'ukase du 5 décembre 1796, tous ceux qui avaient été condamnés lors du procès de Novikoff, y compris ce dernier.

Au début du règne d'Alexandre I^{er}, c'est-à-dire dans la phase libérale de celui-ci, les sociétés secrètes furent de nouveau autorisées. Cependant, les Martinistes n'avaient pas oublié « l'affaire Novikoff ». En 1803, lors du congrès des dirigeants de la Franc-Maçonnerie, le F. Labzine, Martiniste et Franc-Maçon des plus en vue, proposa le programme suivant :

« Tant que l'atmosphère de la Russie n'aura pas été purifiée de l'absolutisme, les sociétés secrètes ésotériques ne devront pas se manifester au grand jour, mais devront continuer à travailler sous le voile du secret, afin que les frères n'aient pas à souffrir en cas de nouvelles persécutions. »

Fidèle au programme du F. Labzine, le groupe Martiniste dit « Tradition de Novikoff » n'entra pas en rapports avec la confédération officielle des Francs-Maçons russes. Les Frères continuèrent à se réunir secrètement, par petits groupes, dans les châteaux, à la campagne et dans les appartements privés. Lorsqu'à la fin du règne d'Alexandre I^{er}, les sociétés secrètes furent à nouveau persécutées, les Martinistes n'eurent pas à en souffrir. De cette époque

jusqu'à la révolution de 1917, les rapports entre les autorités et les Martinistes furent les suivants : tout en n'ignorant pas l'existence des Chapitres, les autorités s'en désintéressaient officiellement et ne faisaient rien pour empêcher leurs travaux. Les Martinistes à leur tour ne s'occupaient que de science ésotérique et ne s'immisçaient absolument pas dans la politique.

Du début à la seconde moitié du XIX^e siècle, les Martinistes les plus notoires furent : le F. Labzine (qui avait traduit en russe l'ouvrage de Saint-Martin : des erreurs et de la vérité), le F. Posdeev, Speransky, ministre et auteur du « code des lois de l'empire russe », les peintres Brulof et Ivanof, les poètes Joukovsky, Boratynsky et le comte Alexis Tolstoï et enfin, le célèbre slavophile Arsenief.

Moscou fut au XIX^e et au début du XX^e siècle le centre de l'Initiation Martiniste de la filiation Novikoff. La Loge Saint Jean l'Apôtre de Moscou avait transmis l'épée rituelle de Novikoff à Gamalei, de Gamalei à Posdeev, de celui-ci à Arsenief qui la transmet à Pierre Kasnatcheef, lequel devint en 1911 le délégué général pour la Russie du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste de Paris. (Il est à souligner que le Martiniste Russe de par la filiation directe de Louis-Claude de Saint-Martin a toujours été indépendant et s'est toujours tenu à distance du Martiniste Français, dont certains de ses chefs entre 1917 et 1939, se tenaient plus près de l'occultisme que du très pur esprit mystique et ésotérique de ses groupes.

Avant la révolution de 1917, il existait en Russie, trois principaux centres Martinistes.

1) Le souverain Chapitre de Saint Jean l'Apôtre de Moscou, avec le Phil. Inc. Pierre Kasnatcheef.

Ce dernier était un remarquable représentant de l'ancienne tradition ésotérique russe et en plus de ses connaissances ésotériques, alchimiques, herméliques, sa vie

était un exemple. Il avait hérité de son Initiateur Arseniev, toute la Tradition de Novikoff, c'est-à-dire l'enseignement du Martinisme ainsi que le degré Théorique des Rose + Croix d'or du XVIII^e siècle. Parmi les Martinistes de Moscou, il y avait : les poètes Andrey Bely (devenu ensuite un fervent anthroposophe et ami du Docteur Steiner), Maximilien Voloschine, Valérie Briousov, le critique Serge Kretchetov et sa femme, une actrice très connue en son temps : Lydia Ryndina. Ouspensky (auteurs de plusieurs ouvrages sur l'ésotérisme) et le fils de Pierre Kasnatcheev : Dimitri qui devait hériter de son père l'épée de Novikoff et Arseniev.

2) Le souverain Chapitre Appolonius de Saint Petersburg avec le Phil. Inc. G.O. Von Mebes.

Grigory Ottonovitch Von Mebes était professeur de mathématiques et un savant érudit, féru d'ésotérisme. Il avait publié dès 1911 plusieurs ouvrages sur l'ésotérisme, la Kabbale et l'arcanologie (numérologie).

En qualité de super degré, tout comme pour le chapitre de Moscou, il y avait un degré supérieur qui permettait d'étudier plus à fond la Kabbale et la numérologie sous le nom de « Emesch pentagrammaton ». Les Frères et Sœurs les plus avancés y avaient accès. Von Mebes avait écrit pour ce degré, deux ouvrages : le cours Kabballistique (explication des dix premiers chapitres de la Genèse) et une traduction du Cantique des Cantiques.

Les Frères et Sœurs les plus avancés de son Chapitre étaient : les professeurs de l'Université de Saint Petersburg Boris Touraef, éminent égyptologue, auteur du livre le Dieu Tot (Dieu Initiateur) et Zelinsky qui publia une série d'ouvrages et d'articles sur l'Initiation de la Grèce antique ; Elimov, linguiste et brillant connaisseur des Traditions ésotériques de l'Occident et de l'Orient, le poète et historien Viatcheslav Ivanov, le sénateur Zakharov qui fut pendant un certain temps, représentant de Nicolas II auprès du Dalai Lama à Lhassa, Léon Von Goer

et Madame Voiekov (qui publia plusieurs ouvrages sous le pseudonyme « Persefonne »).

Après la révolution, le groupe Von Mebes continua son travail en bravant les circonstances et ce n'est qu'en 1927 ou 28 que Von Mebes fut arrêté, puis déporté en Solovskiy, à l'extrême nord, après quoi son groupe fut dispersé.

3) Le souverain Chapitre Saint André, Apôtre n° 1 dont le Phil. Inc. était Serge Marcotoune, égyptologue et avocat international. Il reçut le grade d'associé en Russie et celui d'Initié en Italie, le 3 novembre 1912 et le grade de S. I. à son retour en Russie. Jean Bricaud lui adressa une Charte le nommant délégué du Suprême Conseil pour l'Ukraine. Charte signée de Jean Bricaud, Magnel, Victor Blanchard et Teder. Dès le 25 décembre 1912, il recevait du Chapitre Saint Jean l'Apôtre de Moscou, une charte l'autorisant à fonder le Chapitre Saint André n° 1 et une charte du Suprême Conseil Russe le nommant délégué spécial auprès des gouvernements de Kiev - Tchernihov - Poltava. Le 5 janvier 1915, il était fait membre honoraire de Saint Jean l'Apôtre de Moscou. Membre du gouvernement Ukrainien en 1917, il essaya par tous les moyens de maintenir l'Ukraine en dehors de la révolution et continua à faire travailler son groupe jusqu'en 1920.

Dès son arrivée en France, il regroupa les Ukrainiens et les Russes pour fonder un nouveau Chapitre, d'abord sous le nom Renaissance et avec l'autorisation du Grand Maître Français, Jean Bricaud (patente du 22 décembre 1920), puis sous le nom de Saint André Apôtre n° 2. Nous avons retrouvé dans les archives les noms suivants : le Prince Reprine, le Docteur Camille Savoir, de Keranz, Arthème Galip, Golenitchek Koutouzov (devenu officier général de l'Union Soviétique), Kadin, Romachkof, le Grand Commandeur du Suprême Conseil de France Raymond, Djemil Martin, Ivanof, Dorojinsky, Ivraemof, Desquier, Malkowski, Toussaint (Phil. Inc. de Bruxelles), le comte Cheremeteff, de Tombay, Pierre de Ribaucourt,

Charles Riandey, Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, etc... (10).

Serge Marcotoune devait publier en France un raccourci saisissant de la doctrine Martiniste enseignée en Russie sous deux titres : la science secrète des Initiés (Paris, 1928) et la Voie Initiatique (Paris, 1956).

Pendant toute l'occupation allemande, de 1939 à 1944, le Chapitre Saint André Apôtre n° 2 se réunit régulièrement devant les flambeaux, priant inlassablement pour tous les Frères et les hommes dans la détresse.

De 1945 à 1953, le Chapitre fonctionna normalement, mais à cette date, le Phil. Inc. se retira en Espagne sans laisser de successeur. Ce ne fut qu'en 1969, qu'il autorisa un Frère du Chapitre à constituer un nouveau groupe Martiniste à Paris, héritier en ligne directe de Saint André Apôtre n° 2 et de Saint Jean l'Apôtre de Moscou (patente de juillet 1969). (11).

ADDITIF. Le Docteur Philippe Encausse, fils du Docteur Papus, dans son livre « Le Maître Philippe de Lyon » raconte l'histoire des rapports entre les Martinistes Français, notamment du Docteur Papus et du Maître Philippe avec la Famille Impériale de Russie. Il cite beaucoup de documents et de témoignages de diverses personnes. D'après ce que nous avons pu savoir de nos Frères qui en avaient parlé avec les milieux de Kiev et de Moscou, le récit du Docteur Encausse correspond à la vérité. Une Loge spéciale fut fondée à la cour : « La Croix et l'Etoile » ou de Saint Vladimir, baptiseur de la Russie et dont le Phil. Inc. aurait été le Grand Duc Nicolas Nicolaevitch ? On racontait dans les milieux Martinistes Russes, qu'un jour le Phil. Inc. annonça à l'assemblée que : « dorénavant, la Sœur et le Frère Romanoff n'assisteraient plus aux réunions ». Tout le monde sut que c'était là l'exigence de Grégory Raspoutine.

Nous n'avons jamais pu savoir si cette Loge avait continué ses travaux après la démission des Romanoff, car elle n'était pas considérée par les Martinistes Russes comme « régulière ».

•

III. — L'ESPRIT ET LA DOCTRINE.

Si je fûs vivement intéressé par cet aspect historique et la filiation directe de ce groupe avec L.-C. de Saint Martin, je le fûs tout autant quant à leur façon de travailler. A noter d'abord les 2 filiations : celle de Saint Martin et celle de la Rose + Croix d'or allemande fondée en 1777.

Ils se placent d'emblée dans une tradition mystique et ont toujours rejeté l'aspect « occultisme » que nous retrouvons par contre dans les groupes français. Il semble qu'il y ait eu transmission de Saint Martin à Papus (voir un thaumaturge au XVIII^e siècle, tome II, page 30-31 où Van Rijnberk donne toute la filiation). Par contre, en ce qui concerne la doctrine, Papus lui-même écrit (Martinisme, Willermozisme, Martinisme et Franc-Maçonnerie, 1899, page 44-45) : « Je n'ai reçu de Delaage qu'un pauvre dépôt, constitué par 2 lettres et quelques points » et il ajoutait : « les premières initiations personnelles, sans autre rituel que cette transmission orale des 2 lettres et des points, eurent lieu de 1884 à 1885... les cahiers d'initiation virent le jour de 1887 à 1890 ». Nous pouvons donc légitimement nous demander avec Van Rijnberk : « Si Papus n'a reçu que les 2 lettres et les 2 groupes de 6 points... d'où sont sortis les cahiers d'Initiation de l'Ordre Martiniste Français » ?! Paul Vuillaud, quant à lui, nie même toute transmission directe dans son ouvrage « Les Rose + Croix Lyonnais au XVIII^e siècle ».

Ce groupe Russe, quant à lui possède toute une doctrine, expliquée par une tradition orale vieille de 2 siècles !

Qu'est-ce qui caractérise cet Ordre ? D'abord, il est composé d'hommes de Désir. Tout comme Martinez de Pasqually, ils ont la sagesse de refuser l'Initiation à ceux qu'ils jugent « non initiables ». Ils ont donc une foi ardente dans la réalité de la voie initiatique chrétienne. C'est ce qu'ils appellent leur point d'attache, c'est-à-dire l'union avec le plan spirituel. Ils essaient de maintenir les membres de leur groupe en état d'éveil en cherchant sans cesse à atteindre des plans toujours plus hauts. Chez eux, il n'y a pas d'occultistes, mais des hommes à la recherche du VRAI qui se méfient de la falsification intéressée et cherchent à être authentiques.

Tout ce qu'ils apprennent : lois essentielles de la Tradition, lois des nombres, symbolisme, etc... doit se répercuter sur leur conduite et leurs efforts quotidiens (vous les reconnaîtrez à leurs fruits) (que nul ne se prétende disciple du Christ s'il n'a pas les manières de vivre du Seigneur). En effet, outre les enseignements abstraits-métaphysiques, il y a des considérations pratiques et une ligne de conduite à suivre : il est indispensable que la personnalité profane cède le pas à l'Être intérieur, qui seul garde l'empreinte de la monade divine. L'Initié véritable n'agit pas de sa propre volonté, mais se soumet à la volonté divine, pour participer au Grand Œuvre universel : n'est-ce pas le sens du sacrifice du Fils de l'Homme et du Messianisme ?

Mais que font-ils dans leur groupe pour avancer vers la Lumière ?

Tout d'abord, chaque aspirant doit consacrer tous les jours un certain temps pour la prière et à deux formes de méditation : la concentration passive qui mène à un état contemplatif et un abandon de tout son être aux vibrations spirituelles et la concentration active, avec un programme sur des idées et des symboles donnés par le Maître en fonction de l'état de réalisation des associés. Ajoutons à cela une certaine technique pour parvenir à la maîtrise du souffle et à une prière intérieure pour ter-

miner. Beaucoup de maçons ou de profanes se détachent du christianisme pour trouver une voie de réalisation dans d'autres traditions. Cela peut correspondre à une réalité, à un appel réel, mais doit être extrêmement rare, exceptionnel. Si nous sommes nés dans une Tradition, nous devons y rester et la vivre... alors nous trouverons des Ordres pour nous accueillir et des techniques de réalisation spirituelle équivalentes à celles des autres traditions, mais plus adaptées peut-être à nos tempéraments d'occidentaux.

Finalement, la base de notre Ordre, c'est de distiller un enseignement équilibré en fonction de l'avancement spirituel de nos Frères, de façon à faire tomber les mauvaises structures et à les reconstruire jusqu'à ce qu'ils acquièrent cette belle forme qui leur permettront d'être eux-mêmes colonnes dans le Temple de leur Dieu. Démolition-reconstruction — solve — coagula puis techniques de méditation active et passive — ascèse, maîtrise du souffle et prière intérieure. Voilà ce que peut apporter l'Ordre Martiniste Russe, Rite de Novikof de nos jours : un espoir peut-être pour les hommes qui cherchent ailleurs ce qu'ils ont dans leur propre Tradition. Disons encore que nous essayons de faire descendre sur eux un influx spirituel qui les rendent libres par rapport au Monde et les ancre bien dans le monde spirituel. Pour paraphraser Nietzsche, nous ne voulons pas en faire des « bibliothécaires myopes ne pouvant plus rien faire d'autre que commenter les actions de ceux qui étaient libres et inspirés ».

Puis, le Philosophe Inconnu mis fin à cet entretien par ce Conseil de Saint Martin :

« Prions, adorons, prêchons l'exemple, et taisons-nous ».

IV. — CONCLUSIONS.

Ne nous y trompons pas, Pasqually, Willermoz et Saint Martin étaient étroitement liés. Dans l'Ordre des Elus Coens, tout d'abord.

Ce qu'ils ont transmis à travers l'Écossisme rectifié et le Martinisme, c'est la haute initiation dont Pasqually fut le dépositaire. Bien sûr, cette transmission eut des degrés différents.

Si l'Écossisme rectifié ne semble pas posséder de véritable Théurgie, ni de technique spirituelle précise (bien que tout soit indiqué pour celui qui sait voir et entendre), il comprend par contre tous les prémisses de la Doctrine, malheureusement trop souvent oubliée de nos contemporains qui ne voient plus dans la pratique maçonnique qu'une réunion fraternelle et ne cherchent pas à comprendre le moindre ésotérisme judéo-chrétien, recherchant même dans d'autres Traditions que la leur, ce qu'ils ont à portée de l'Esprit (12).

La richesse du vrai Martinisme comme de notre maçonnerie rectifiée est immense, mais il faut s'ouvrir à l'Esprit car, de même que connaître à fond l'histoire de l'église et la liturgie de Saint Pie V, ne suffit pas pour faire un chrétien ; de même connaître à fond l'histoire de la maçonnerie en se contentant d'un bon travail au tapis, ne suffit pas pour faire un bon maçon ni à faire passer ces influences spirituelles que nous sommes venus chercher en venant frapper à la porte des Loges. Je terminerai par cette citation de Franz Von Baader, page 16 : « Le mépris grossier et révolutionnaire qu'un peuple ou qu'un homme ressent à l'égard d'une institution politique quelconque (et à plus forte raison initiatique) qu'il ne comprend plus, est chose facile car il prend son interne vacuité d'idée et cette absolue impuissance de s'élever de nouveau jusqu'à elle (alacrity de la chute - Falstaff) pour l'affranchissement qui l'élève au-dessus d'elle ».

Que ceux qui nient toute spiritualité et tout ésotérisme à la Maçonnerie, méditent ces paroles.

Eques ab Orientis Luce.

NOTES

- (1) Voir à ce sujet les œuvres de René Guénon, de Jean Tourniac et l'abbé Stéphane (notamment son ésotérisme chrétien, page 359).
- (2) Cette clef active n'est-elle pas le pouvoir de mettre en mouvement certaines énergies spirituelles qui permettant au nouvel initié de mieux comprendre les choses d'en haut et de progresser dans la Voie ? Si non, à quoi serviraient les rites, les liturgies, etc...
- (3) Voir le Cahier vert n° 5, l'article de Joan Granger : Identité et richesse du Rite Ecossais Rectifié.
- (4) Il y a une différence fondamentale entre les Réaux + Croix (grade que Willermoz ne reçut jamais complètement), appartenant à l'Ordre des Elus Coens de l'Univers de Martinez à Pasqually, qui recevaient une initiation sacerdotale débouchant sur une théurgie et les Grands Profès qui recevaient également une initiation sacerdotale, suivie de l'explication de la Doctrine incluse dans le Traité de la réintégration de Martinez, mais ne disposant d'aucun moyen théurgique. Nous pourrions dire que les Martinistes Russes se situent entre ces deux conceptions. (Voir la correspondance de Willermoz au Prince de Hesse et notamment sa lettre du 8-7-1781, rapportée par E. Van Rijnberk).
- (5) Il y a peut-être un piège du Malin dans lequel Saint Martin faillit tomber : lorsqu'un homme est parvenu à une très haute spiritualité, il n'a plus besoin des « formes » et il a un penchant naturel à dire qu'elles sont inutiles. Grave erreur, car les jeunes Frères qui viennent en Maçonnerie nous demander la Lumière, ont besoin de ces formes et de ces structures, dans leur intégralité. Saint Martin conférait une initiation en un seul degré, il est vrai à des hommes préparés dans son école, mais il revint à la Maçonnerie pour ces mêmes raisons. Ceci nous fait toujours penser à ces Frères travaillant dans nos différents rites et qui suppriment certains symboles ou détails vestimentaires comme étant de simples survivances d'un passé lointain et révolet ? Nous avons assisté ainsi à la suppression du chapeau, du port

de l'épée, etc. mais parallèlement, on oublie le symbolisme que ces objets véhiculent... puis on oublie de l'enseigner. Il y a beaucoup d'exemples lâcheux du même genre ! Pourquoi ne pas supprimer les tabliers ? C'est une survivance encore plus lointaine ? Ce genre de laxisme amène tôt ou tard une situation comme celle du Grand Orient de France qui a tout supprimé, y compris le Grand Architecte de l'Univers !

- (6) « Souvenirs », Paris, 1868. Page 155.
- (7) Dans le Martinisme Russe, le Philosophe Inconnu est celui qui reçoit le « pouvoir » d'initier. Il devient responsable d'un chapitre « à vie » et il prépare d'abord les futurs « associés » en réunions libres.
- (8) Dans les « enseignements secrets de Martinez de Pasqually », de Franz Von Baader, ce dernier rapporte que Catherine II demanda un jour au Philarète Platon ce qu'il pensait des Martinistes et s'il y avait lieu de s'en mêler ? Platon tranquillisa l'Impératrice, affirmant que ces derniers n'étaient pas dangereux et ne s'occupaient que des choses de l'Esprit. Il est amusant de retrouver aujourd'hui l'appartenance de Platon à ce groupe Martiniste : ce qu'ignorait Von Baader et explique parfaitement la réponse !
- (9) Nous avons remarqué un très beau portrait de Nicolas Novikov dans un salon de la Grande Loge Nationale Française.
- (10) Nous avons été très surpris de trouver les noms des Frères Savoir - de Ribascourt, très connus des Frères du Grand Prieuré des Gaules. Renseignements pris, il semble qu'ils aient été initiés à la fin de leur vie (il en fut de même du Grand Commandeur Charles Blandey) et qu'ils voulurent en quelque sorte se ressourcer, retrouver les fondements, voire la doctrine du Régime Ecossais Rectifié, auprès de ce chapitre Martiniste.
- (11) Je tiens à préciser pour nos lecteurs que nous avons eu accès aux archives de ce groupe, forcément réduites à cause de la tourmente qui emporta la Russie en 1917. Cependant, nous avons eu sous les yeux les diplômes et patentes du Philosophe Inconnu Serge Marcolonne datée du début du siècle et provenant de Moscou-Saint Peterbourg-Kiev, nous y avons vu et vérifié beaucoup d'autres choses, mais il y a aussi tout ce qui appartient à

- l'histoire subtile - et pour paraphraser notre Très Rév. Chevalier Henry Corbin, n'oublions jamais que l'absence de document ne prouve que... l'absence de document !

Une dernière précision cependant : les historiens actuels ont tendance à prétendre que les Martinistes russes ; c'étaient tout simplement les Francs-Maçons (nous aimerions savoir sur quels documents ils s'appuient pour le prétendre ?). En fait, les Martinistes russes ont toujours joué un rôle d'éducateurs auprès de la Maçonnerie, ils en furent les inspirateurs spirituels, d'où cette appellation répandue en Russie. Mais, ils ont bien existé en tant que disciples de Saint Martin, entourés de respect tant pour leur conduite dans la vie profane que pour leur très haute spiritualité.

(12) L'Unité ne se trouve guère dans les associations ; elle ne se trouve que dans notre jonction individuelle avec Dieu.

(L.C. de SAINT MARTIN)

LA NOTION DE RÉSURRECTION DANS LE RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

*Planche prononcée à la Fête de Saint André
de novembre 1979 par le F.: Orateur
de la Loge de Maîtres Écossais de Saint André
Amitié et Bienfaisance n° 12 :*

Frédéric TRISTAN

« Il n'y a rien de stable dans le monde ; tout passe comme une fumée, la vertu seule est impérissable ». Tels sont les premiers mots du premier discours adressé par le D. M. au Frère lors de sa réception au grade de Maître Écossais de Saint André.

Ainsi, le premier tableau montré au Frère est-il l'image du Temple de Jérusalem élevé par Salomon « que la gloire du Seigneur vint habiter », mais qui à l'heure présente est en ruines. Les colonnes sont brisées. Le pavé est arraché. L'autel est saccagé. Israël, épouse de Yavhé, est chargée de chaînes et exilée. Le mot sacré est perdu. Le peuple privilégié, devenu rebelle à la loi, divisé, ayant ainsi rompu l'Alliance, se retrouve hors de sa loi, hors de sa fidélité, à nouveau privé et séparé de son centre : Jérusalem ; privé et séparé de la gloire divine, du Kabod Adonaï ; privé et séparé de la Présence. Le roi d'Assyrie Nabuchodonosor, ne fut que l'instrument de la perversion

intérieure d'Israël, de son abandon luxurieux aux dieux étrangers, à l'idolâtrie, et ce fut en vérité Israël elle-même qui se priva et se sépara. Ce fut elle-même qui s'enchaina et se mura dans l'exil.

Et certes, mes Frères, ce premier tableau nous représente nous-mêmes : nous qui avons été conçus lumineux dans l'Eden, créés de la terre primordiale, corporéité spirituelle, émanés du souffle divin, pontifex en cela que nous fûmes Adam, conçu pour servir de pont entre créations et émanations dans le sein même de la déité manifestée, Adam qui par orgueil se chassa lui-même du banquet des noces, tomba dans l'espace et le temps vide de la chute luciférienne où il se matérialisa et éclata en ces infinités de morceaux que nous sommes, nature et humanité fragmentés, dispersés, exilés de leur origine.

L'Instruction finale du frère nouveau reçu s'exprime clairement à ce propos : « dans le premier grade d'Apprenti, après avoir subi l'épreuve des éléments matériels, figuratifs de ceux dans lesquels l'homme actuel est incorporisé, vous avez bientôt reconnu que vous étiez tombé sous le fléau de l'inexorable justice ». Le symbole de ce premier grade était la pierre brute qu'il s'agissait de dégrossir et de polir afin de retrouver, quelque jour, la pierre originelle. Dans le second grade, l'emblème devenait le miroir non seulement de nous-même et de nos errances, mais de cette transformation de soi-même, dessinée par la tempérance, qui nous permettrait peut-être de nous changer ; « avantage et supériorité sur ses semblables de l'homme qui a su se rendre maître de ses pensées, de ses paroles et de ses actions ». Le nombre 5 était alors celui du Compagnon, nombre qui selon Martines est celui des « esprits pervers et des mineurs qui laissent subjuguier leur volonté par eux ».

Au troisième grade, l'emblème était le cadavre, « fin de l'homme physique et de toutes choses temporelles, comme le premier grade vous en avait annoncé le commencement et le second leur durée ». « Le monument

funéraire qui avait frappé nos regards en entrant dans ce lieu de deuil et de douleur, nous avait déjà donné cette importante leçon et nous avait appris que l'homme, à la fin de son voyage dans la région terrestre, se dépouille de tout ce qui est étranger à sa vraie nature. Mais la flamme qui s'élevait au-dessus de ce monument nous avait appris en même temps que sa nature essentielle est impérissable et lui survit, et qu'elle est destinée à remonter à sa source primitive, si elle l'a méritée ».

Et donc, « étendu dans le cercueil comme n'existant plus, mais y conservant tous les principes de la vie, vous avez figuré l'homme vicieux et corrompu qui paraît entièrement mort à la vertu ». Il s'agit bien de l'homme déchu que seul un secours peut tirer de sa léthargie. Car entendez, mes Frères, que ce ne fut pas nous-même, par nous-même, qui nous relevâmes en ce troisième grade. « C'est le secours puissant du Maître » qui « vint seconder nos premiers efforts ». Qu'est-ce à dire ? Que, seule, la création déchu ne peut se relever de sa chute, et qu'il faut l'aide du Maître. Qui est ce Maître ? L'Emanation divine qui est demeurée en nous, prisonnière de la création déchu mais agissante. C'est elle qui, du fond de sa prison nous appelait. C'est elle qui était à la source de notre désir. Et cette Emanation, mes Frères, c'est le Kabod Adonaï, c'est la Gloire du Seigneur, ce souffle divin qui fut infusé à Adam et qui demeure vivant en nous malgré la fracture.

Or, nous le savons, ce Kabod hébraïque, qui fut traduit en grec par « Doxa » et en latin par Gloria, signifie avant tout l'identité en tant que présence, en tant que sceau apposé sur l'Etre. Et cette identité est lumineuse, éclatante, d'où la connotation lumineuse de notre mot Gloire ; la représentation irradiante du Tétragramme en gloire, par exemple, et le fait qu'un corps glorieux est toujours représenté auréolé de lumière. D'où l'Etoile flamboyante qui est symbole de gloire. L'identité divine, le Kabod Yahvé, est la Lumière source de la Lumière. D'où ce terme d'émanation qui évoque effectivement les rayons issus continuellement d'une source lumineuse. L'émanation

prisonnière de la création enténébrée est une étincelle de pure lumière divine qu'il appartient à tout homme de raviver.

Willermoz, dans l'Instruction finale de ce quatrième grade, écrit : « Rappelez-vous ici les efforts que le Vénérable Maître, qui figurait cette puissance protectrice a fait pour vous tirer de cet état funeste, et avec quel tendre empressement il vous a arraché du tombeau et rendu à la vie. Alors vous avez retrouvé vos Frères, la joie a succédé au deuil, à la tristesse, et la lumière aux ténèbres. Le nombre de matière morte qui vous caractérisait s'est dissipé et, en acquérant un nouvel âge, vous avez acquis le nombre de la vie ». Entendez par là que le 9 est dans la tradition martinésiste et Saint-Martinésienne le nombre de « la matière apparente palpable qui frappe nos sens » à la fois destruction des formes déchues et réintégration des formes primordiales. Ainsi, Willermoz dans la quatrième Instruction du lundi 17 janvier 1774 des Conférences de Lyon note : « L'homme fut créé à 3 heures, nombre des essences spiritueuses qui ont coopéré à la formation des corps, il prévariqua à 5 heures, nombre de la jonction de son quaternaire divin à la prétendue unité mauvaise ; il fut incorporisé à 6 heures, nombre de la facture de l'Univers sur lequel il devait commander ; il fut chassé à 9, nombre de la matière dont il fut revêtu ». Notez-le bien, mes Frères, il y avait 81 larmes d'argent sur le linceul noir qui vous recouvrit.

Aussi, lorsque tout-à-l'heure on vous montra le tableau du Temple détruit, s'empressa-t-on de vous dire qu'il fut réédifié et que votre présence en cette Loge Ecossaise signifiait que vous désiriez coopérer à sa reconstruction. Ainsi, armé de l'épée et de la truelle, vous avez relevé l'autel des holocaustes et celui des parfums ; ce qui signifie qu'en vous-mêmes vous avez remis de l'ordre en la conscience d'Adam saccagé, retrouvant le sens du sacrifice et celui de l'adoration qui ne peuvent s'élever que vers Dieu l'Unique, toute idole renversée.

Et alors, à ce moment, du fonds du puits de votre conscience, cette eau bourbeuse et épaisse que les en-

voyés de Néhémie trouvèrent, ce reliquat sacré de l'ancien Temple, vint à s'enflammer dès quelle fut répandue sur l'autel, consumant ainsi l'holocauste. Le Kabod Yahvé était revenu dans le Temple. Le triangle d'or et le mot perdu étaient retrouvés. Mes Frères, ils étaient revenus en vous-mêmes. Et Willermoz de dire en l'Instruction finale : « La parole et le feu sacrés retrouvés, et l'embrasement miraculeux de l'holocauste sur l'autel, furent les signes de la réconciliation et de l'accomplissement des promesses accordées au repentir ».

Et ici Willermoz, dans le troisième discours, rappelle le sens du Temple de Jérusalem par rapport à l'Ordre Maçonique. « Le Temple de Jérusalem est le grand type général de la Franc-Maçonnerie. Les révolutions qui lui sont survenues retracent celles qui se rapportent à l'homme même et celles qu'a éprouvées, en différents temps, l'Ordre des Maçons ». Et Willermoz de rappeler que l'Ordre après avoir été florissant et honorable, à l'image du Temple de Salomon, tomba dans le relâchement et dans le vice. Profané, l'Ordre devint suspect et orgueilleux. Il perdit jusqu'à la mémoire de sa signification. Et comme l'homme déchu, l'Ordre déchu fut saccagé. Mais là encore, sa résurrection allait poindre par le retour aux règles primitives, conservées dans leur pureté fondamentale. Une réforme eut lieu, « le Temple a été réédifié, le mot sacré a été retrouvé et la Franc-Maçonnerie a repris un nouveau lustre qu'elle conservera tant que les Maçons ne perdront pas de vue les principes invariables sur lesquels elle est fondée ». Cette résurrection de l'Ordre Maçonique, parallèle à la transformation du maçon, éclairant la vue toute intérieure de Willermoz et des textes du Régime Ecossais Rectifié qui, véritablement, consciemment, clairement, affirment la vocation de la Franc-Maçonnerie à une initiation intégrale, c'est-à-dire fondée sur une cosmogonie, une mythique rédemptrice et une eschatologie, ce en quoi la Franc-Maçonnerie rectifiée apparaît comme judéo-chrétienne en ses moyens, se rattachant ainsi de manière exemplaire au courant général des Ecritures Hébraïques, des théosophes de Boehme à Saint Martin et, en somme, de tous ceux qui, de quelque manière,

ont pris comme type général le Temple de Jérusalem. Mais cela à une condition fondamentale que le grade de Maître Ecossais de Saint André affirme dès la seconde partie de son rituel : la foi en la résurrection.

Car ce Maçon purifié au sein d'un Ordre purifié, que voit-il ? Le Maître Hiram ressuscitant, « dégagé de ses linceuls funéraires, et sortant glorieusement de son tombeau ». Or, cette fois, personne ne vient à son secours. Personne ne l'aide à se relever de l'ombre.

C'est par sa propre gloire qu'il se relève lui-même de la mort dans laquelle il avait tenu à descendre. Les trois Compagnons qui l'avaient assassiné, et qui sont l'Envie, la Cupidité et la Calomnie étaient ceux-là même qui avaient précipité Adam de l'Eden. « Mange de cette pomme et tu seras comme Dieu ». C'était se dissocier de l'Etre, c'était considérer Dieu comme un autre et non plus comme Soi. C'était choir dans le dualisme, ce jeu de miroir qui, dès lors, allait placer l'apparence, l'illusion, au sein même du réel. Mais demeurait l'émanation qui, sans cesse, rappelait à Adam et à sa descendance quelle était son origine, c'est-à-dire son Orient, qui au plus ténébreux de la chute rappelait l'Alliance contractée entre Yahvé et Israël. Dieu annonce à Osée, puis à Ezechiel la restauration messianique du peuple élu après les souffrances de l'Exil, et c'est le texte prophétique des ossements desséchés. (Ez. 37.1.14).

Ce rassemblement de la maison d'Israël au-delà de la mort, en une vision que l'on interpréta plus tard à la fois comme la Communion des Saints et comme la Jérusalem Céleste à travers l'histoire du peuple hébreu, n'est pas sans évoquer le quatrième tableau qui vous fut dévoilé ce soir et qui, vous le savez, est tiré de l'Apocalypse de Jean. L'Eden était représenté par un cercle parce qu'il s'agissait du ciel sur la terre. La Jérusalem Céleste, elle, est représentée par un cube parce qu'elle est la terre dans le ciel. Et donc, à la suite d'Hiram, c'est le peuple élu qui ressuscitera au jour de l'ultime dévoilement. Ainsi, voit-on

que si Israël est ce peuple élu, le Christ issu de ce peuple est l'Israël des Nations. « L'Agneau de Dieu triomphant avec l'étendard de toute puissance qu'il a acquise par son immolation volontaire et réparatrice », se dresse au haut de la nouvelle Sion. C'est Jésus-Christ qui s'étant incarné a souffert et est mort sur la croix sous Ponce Pilate, est descendu aux Enfers, et ressuscita le troisième jour. Willermoz, dans les conférences de Lyon est précis à cet égard. A la fin de la première partie de la sixième instruction du lundi 24 janvier 1774, il note : « Le feu, véhicule des principes corporels après la retraite de l'âme, cherche à se dégager de son enveloppe et à se réintégrer à son principe. Les parties se dissolvent aussitôt et se réintègrent à leur tour, et tant que cette réintégration des principes corporels n'est pas complète, l'Esprit erre avant de commencer son passage dans le cercle sensible ».

Et aussitôt, dans la deuxième partie de cette sixième instruction, Willermoz poursuit : « Cette effusion de sang a été opérée par le Christ en Jérusalem. Cet être divin, voyant sa création attaquée par les esprits pervers dont les triomphes augmentaient tous les jours vint lui-même, en personne, de sa propre volonté la défendre et opérer sur eux cette molestation pour laquelle l'homme avait été créé. Il prit naissance dans le sein d'une femme vierge. Il y vint revêtu de toutes ses vertus et puissances, mais y lut conçu sans aucune opération physique matérielle, ce qui fait une immense différence avec la conception d'Abel opéré par Adam selon les lois physiques de la nature. Un corps ainsi formé ne devait subir qu'une réintégration très succincte. Aussi, fut-elle très prompte puisqu'ayant été enseveli avec son corps matériel, il ressuscita le troisième jour avec un corps glorieux et incorruptible. Il est ressuscité avec le même corps, puisqu'après sa résurrection il portait sur lui les mêmes signes du supplice qu'il venait de subir ; mais ce corps avait changé de nature et était devenu impassible. Les essences des principes corporels étaient réintégrées et il n'en restait plus aux yeux de ses disciples que les apparences extérieures. Il resta trois jours dans le tombeau et l'Ordre nous enseigne que pen-

dant ces trois jours il alla opérer en Esprit les trois points importants de son avènement ».

Comme on le voit, Willermoz allie ici sa foi catholique et les connaissances théosophiques que lui transmi-
rent Martines de Pasqually et l'Ordre des Elus Coens, les
Conférences de Lyon dont cette citation est extraite ayant
pour but essentiel de transcrire la pensée du Maître telle
qu'il n'avait pu entièrement l'exprimer dans son **Traité de
la Réintégration**. D'ailleurs, le bijou du Maître Ecossais
comporte en son centre un H, initiale de Hiram, mais qui
n'est autre également que la lettre majuscule grecque
Eta, de valeur 8, nombre que Martinez propose d'appeler,
à titre indicatif : « Esprit doublement fort, appartenant au
Christ », puisqu'il est composé de deux fois 4 qui est la
« quadruple essence divine ». Dans le Traité, Martines
écrit à ce sujet : « C'est par le nombre huiténaire qui ré-
sulte de la jonction des deux nombres quaternaires, que
nous apprenons que toutes les réconciliations et confir-
mations ont été faites par le Christ » (p. 36). Et ailleurs,
page 324 : il s'agit « du nombre de la double puissance
spirituelle divine qui avait été confiée au premier mineur,
pour qu'il manifeste la gloire et la justice de l'Eternel con-
tre les esprits prévaricateurs ». Or cette gloire en hébreu
est également Hod, huitième séphira, comme on le sait.
Les Conférences de Lyon (quatrième Instruction du lundi
17 janvier 1774) notent à ce propos : « Origine du Sabbat,
nécessité de l'observer, manière de le faire tous les jours
à toute heure en méritant la protection des sept agents
principaux et de leur chef huiténaire. Le huiténaire dirige
le septénaire, le septénaire dirige et gouverne l'ouvrage
et la création sénaire, de même le sénaire sera détruit par
la retraite du septénaire, après quoi le huiténaire réinté-
grera tout ce qu'il a formé. Les sept sceaux du livre de
l'Apocalypse sur lequel est couché l'Agneau ou huiténaire
qui seul en a la clé ». Le Christ ressuscité, l'Agnus Dei,
est ici nommément désigné comme « le huiténaire qui
réintégrera tout ce qu'il a formé ». C'est lui qui ouvrira les
sept sceaux, lui le Verbe incarné.

Ce que Willermoz souligne dans l'**Instruction finale du Frère nouveau reçu** lorsqu'il dit : « C'est pourquoi tous les engagements maçonniques sont contractés sur l'Evangile et spécialement sur le premier chapitre de celui de Saint Jean, dans lequel ce disciple bien aimé, éclairé par une divine lumière, a établi avec tant de sublimité la divinité du Verbe incarné ».

Ainsi, s'éclaire la signification profonde du grade de Maître Ecossais de Saint André : par cette Jérusalem Céleste qui proclame que l'eschatologie est le fondement du Régime Ecossais Rectifié. Mais entendons bien qu'il ne s'agit pas seulement de la fin des temps, mais de la fin du temps, hic et nunc, ici et maintenant, pour ceux que l'on invite à quitter résolument l'histoire de la chute pour la hiéro-histoire de la rédemption. Saint Paul s'écriait : « Car si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable ; comprenons-le : notre vieil homme a été crucifié avec lui, pour que soit détruit ce corps de péché, afin que nous cessions d'être asservis au péché. Car celui qui est mort est quitte du péché. Mais si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que le Christ une fois ressuscité des morts ne meurt plus, que la mort n'exerce plus de pouvoir sur lui. Sa mort fut une mort au péché, une fois pour toutes ; mais sa vie est une vie à Dieu. Et vous-même, regardez-vous comme morts au péché et vivants pour Dieu dans le Christ Jésus ». (Rom. 6.1.11).

Et dans la première Epître aux Corinthiens, Paul reprend : « Or si l'on vous prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts ! S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, alors votre prédication est vide, vide aussi votre foi ». Et Paul d'explicitier sa pensée : « Mais, dira-t-on, comment les morts ressuscitent-ils ? Avec quel corps reviennent-ils ?

Insensé ! ce que tu sèmes ne reprend vie s'il ne meurt. Et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps à venir, mais un grain tout nu, du blé par exemple.

« Ainsi en va-t-il de la résurrection des morts : on sème de la corruption, il ressuscite de l'incorruption ; on sème de l'ignominie, il ressuscite de la gloire, on sème de la faiblesse, il ressuscite de la force. On sème un corps psychique, il ressuscite un corps spirituel. Je l'affirme, Frères, la chair et le sang ne peuvent hériter du Royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité. Oui, je vais vous dire ce mystère : nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons transformés. Quand, donc, cet être corruptible aura revêtu l'incorruptibilité et que cet être mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole de l'Écriture : la mort a été engloutie dans la victoire. Où est-elle, ô mort, ta victoire ? Où est-il ô mort, ton aiguillon - ?

Faisant écho à ces illustres interrogations, au bas du tableau de la Jérusalem Céleste, Saint André que nous fétons aujourd'hui, s'est changé lui-même en la Croix Decussata qui légendairement le mena au martyre, cette croix en forme du nombre dix latin, le dix que Martines appelle « le Nombre divin » évoquant ainsi le Iod hébraïque, cette croix qui est l'initiale grecque de Christos, mais qui est aussi l'une des deux formes graphiques du Tau hébreu tel qu'il s'écrivait au temps du Christ, Tau, dernière lettre de l'alphabet, signe eschatologique par excellence, tel qu'il apparaît sur le front des élus d'Ezechiel et de l'Apocalypse de Jean, tel qu'on le voit inscrit sur les tombes des premiers chrétiens, sur le mont des Oliviers, au cimetière du Dominus Flavit, et qui signifiait alors (comme d'ailleurs les deux tibias entrecroisés sous un crâne au XV^e siècle) : « En l'attente de la Résurrection ».

« Alors l'un des 7 Anges aux 7 coupes remplies des 7 derniers fléaux s'en vint me dire : viens que je te montre l'Épouse de l'Agneau. Il me transporta donc en esprit sur une montagne de grande hauteur, et me montra la Cité

Sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, de chez Dieu, avec en elle le Kabod Yahvé. De Temple, je n'en vis pas en elle. C'est que le Seigneur, le Dieu Maître de tout est son Temple, ainsi que l'Agneau (...). Heureux ceux qui lavent leurs robes. Ils pourront disposer de l'Arbre de Vie et pénétrer dans la Cité, par les portes ». (Apoc. 22).

Eques a Custodia Virginis

BIBLIOGRAPHIE

Bible de Jérusalem.

Rituel de Maître Ecossais de Saint André (J.B. Willermoz), 1809, B.M. de Lyon.

Les Conférences des Elus Coens de Lyon (1774-1776), recueillies et présentées par A. Faivre. Ed. du Baucens, 1975.

Sept Instructions aux Frères en Saint Jean, ms. anonyme.

MESSAGE DU GRAND MAITRE NATIONAL et GRAND PRIEUR Jean GRANGER en juin 1977

Comme je l'ai précisé dans une lettre en date du 22 février 1977 à notre T.R. Chevalier Raymond CLARYS, c'est à la demande de nombreux Frères de notre Ordre, inquiets par la situation du Grand Prieuré, que je me suis décidé, « in extremis » et sans gaieté de cœur, à faire acte de candidature pour la fonction de Grand Prieur.

Mes premières paroles seront donc pour remercier l'ancienne équipe qui a dû faire face à de très grosses difficultés. La succession du Ser. Grand Maître et T.R. Prieur Jean BAYLOT n'était pas une chose aisée en raison de son prestige, de son autorité et de sa longue et subtile connaissance du Grand Prieuré et des hommes qui le composent.

Je dois aussi exprimer ma reconnaissance aux Chevaliers Capitulaires pour la confiance qu'ils me témoignent et que j'essayerai de mériter. Cependant, pour mener à bien les tâches qui m'attendent, j'aurai besoin du dévouement de tous les Frères du Prieuré, aussi est-ce un appel à l'Unité et à la Concorde que je lance à tous les niveaux du Prieuré : Commanderies, Préfectures, Directoire et Grand Chapitre.

Mes amis, la prière que je vous adresse ainsi, dès ma prise de fonction, est d'autant plus ardente que je n'ai pas d'attrance pour le « Pouvoir » et que j'accueille avec joie cette pensée de Marc Aurèle :

« Prends garde à ne point te Césariser, à ne pas te teindre de cette couleur, car c'est ce qui arrive. Conserve-toi donc simple, bon, pur, digne, naturel, ami de la justice, pieux, bienveillant, tendre, résolu dans la pratique de tes devoirs. Lutte pour demeurer tel que la philosophie a voulu te former. Révère les dieux, viens en aide aux hommes. La vie est courte. L'unique fruit de l'existence sur Terre est une sainte disposition et des actions utiles à la communauté ».

↳

Les idées précédentes me conduisent maintenant à préciser ma pensée sur la séparation des fonctions de « GRAND MAITRE NATIONAL A VIE » et de « GRAND PRIEUR ». Nous avons d'ailleurs été conviés instamment à en méditer les avantages et les inconvénients.

Je rappellerai que cette séparation éventuelle est admise par les articles 3 - 4 - 5 - 6 et 7 de notre Règlement et qu'elle est prévue par le Code Général des C.B.C.S. qui n'envisage pas le cumul des deux dignités en une seule personne, mais classe la hiérarchie priorale dans l'ordre suivant :

- Le Grand Chapitre.
- Le Directoire.
- Le Grand Maître National.
- Le Grand Prieur.
- Le Grand Chancelier.

C'est donc en me basant sur ces textes fondamentaux, et pour enlever tout esprit de compétition et tout risque de déception à l'élection priorale de 1976, que j'avais opté pour cette solution garantissant l'absolue sérénité des débats. Elle fut du reste admise par le Grand Chapitre de mars 1976 et confirmée au Grand Chapitre de juin 1976, à propos de la grande maîtrise à vie.

A mon sens, le Grand Maître National devait avoir pour mission de conserver le dépôt doctrinal originel du Rite et d'assurer le rayonnement spirituel de l'Ordre —

voire, dans certains cas, de représenter l'Ordre en France ou à l'étranger — mais il n'avait aucun pouvoir de gouvernement du Prieuré. A l'inverse, le Grand Prieur, Chef de l'Ordre, disposait, comme il est indiqué dans notre Règlement, des pouvoirs les plus étendus pour faire appliquer les décisions prises par le Grand Chapitre ou le Directoire, pour procéder aux armements de Chevaliers, etc...

J'étais persuadé que cette distinction des attributions pouvait favoriser le développement du Prieuré en spécialisant les rôles. Elle ouvrait, de plus, des perspectives d'avenir nouvelles et providentielles sur la Chevalerie bienfaisante de la Cité Sainte, dont on peut penser qu'elle ne pourra pas rester indéfiniment éparpillée à l'intérieur de nos frontières géographiques.

Il est vrai qu'une réflexion très personnelle me donne à imaginer des événements extérieurs à nos Assemblées, qui pourraient bien justifier ou faciliter, dans un avenir plus ou moins proche, le rassemblement de l'écosystème chevaleresque rectifié, épars en France. Ceci est une autre histoire et il serait d'autant plus vain d'en tenter l'explication dans le cadre de cet exposé — qui du reste ne s'y prête pas — que notre civilisation croit à sa durée et à celle de ses structures socio-culturelles, religieuses ou initiatiques sous leurs formes actuelles...

Après cette courte digression, revenons au principe de la distinction fonctionnelle. Il me semblait aussi que le Grand Maître, ne gouvernant pas, s'identifiait à la pérennité de l'institution et en représentait le principe invariable, par delà les vicissitudes du temps. Il était plus une « référence » qu'un « chef », et j'étais frappé par la similitude de cette situation duelle : « Grand Maître - Grand Prieur », — dont la dichotomie est apparente — avec celle offerte par les doctrines orientales à propos de la « vacuité centrale » et de « l'axe qui meut la roue ».

Enfin, j'avoue très franchement que je ne voyais pas un « honneur » — comme d'aucuns l'ont cru — dans cette « dignité suprême » de Grand Maître à vie, mais

une possibilité de travail silencieux et solitaire, une invitation à la méditation « priante » de notre spiritualité, autant d'aspects conformes à mes goûts.

Pourtant quelque chose a grincé dans le mécanisme de cette roue. Le grincement est toujours le signe d'une individuation des pièces. En transposant, il est une affirmation de l'ego, c'est-à-dire le produit d'une illusion ou d'une erreur...

Or ici, l'erreur ressortit à la notion de « pouvoir » qui suscite les adversités et il faut examiner cela de plus près.

..

Le concept de « pouvoir » dans une organisation comme la nôtre peut prêter à des interprétations excitantes ou grisantes parfois, mais erronées constitutionnellement. N'identifions pas les uns aux autres ces trois termes : AUTORITE - PUISSANCE - POUVOIR. L'identification ne joue que dans le Principe qui les contient dans son unité même.

Le chroniqueur d'un grand quotidien du soir remarquait, il y a peu, que : « l'air du temps met du pouvoir à tous les carrefours » et l'on peut toujours se demander si notre Institution initiatique, pour fermée au monde extérieur qu'elle soit en théorie, n'est pas contaminée à son insu par cet « air du temps ». Il y a des influences profanes de toute sorte qui pénètrent nos mentalités, influences universitaires, technocratiques, confessionnelles, politiques aussi, il y a donc « l'air du temps » ; il y a aussi ces « courants mentaux » dont parle René GUENON, et qui souvent caractérisent et modèlent une époque et une civilisation.

En l'occurrence, et puisqu'il s'agit du « pouvoir », ou de ce que l'on croit devoir nommer ainsi, le plus sage est encore de consulter nos lois et règlements.

Je me référerai donc à nouveau au Code des C.B.C.S. : Ce document n'est pas abrogé puisque la Constitution des C.B.C.S. arrêtée au Convent Général de Zurich tenu du

12 au 14 septembre 1958, le prend à témoin alors même qu'elle invoque en ces termes la validité du Convent des Gaules de 1778 :

« Le Convent de Lyon où furent élaborés deux Codes :

— Le Code Maçonique des loges réunies et rectifiées ;

— Le Code Général des Règlements de l'Ordre de C.B.C.S. Ces deux Codes entérinés et rendus applicables à l'ensemble de l'Ordre par le Convent Général de Wilhelmsbad en 1782 sont aujourd'hui encore les seules lois qui régissent le Régime Ecossais Rectifié ».

Cette fin de citation indique bien dans quel esprit de continuation entend se situer le Convent de Zurich, aussi notre propre Constitution, arrêtée lors de ce Convent, va-t-elle préciser dans son préambule, qu'elle « ne déroge aux Codes Généraux originels que dans la mesure strictement nécessaire sur les seuls objets réglementaires et institutionnels et précisément pour garantir l'intégrité et la pérennité de l'idéal assigné à l'Ordre par ses fondateurs et législateurs ».

On ne saurait être plus clair et plus explicite. Sur cette lancée doctrinale, le Convent de Zurich va donc corroborer les décisions prises à WILHELMSBAD en 1782, notamment à propos des Codes qui régissent l'Ordre.

Nous voici désormais à pied d'œuvre pour juger de l'attribution ou de la répartition du « pouvoir » dans notre Prieuré.

Le Code des Règlements de l'Ordre des C.B.C.S. promulgué lors du Convent des Gaules, en novembre 1778, stipule en effet au titre IV, « **Gouvernement général de l'Ordre, § I — Nature du Gouvernement** » — que le fameux pouvoir n'appartient à aucun Dignitaire ou Haut Dignitaire es-qualité — fut-il Grand Maître ou Grand Prieur — mais qu'il est détenu par l'**Assemblée hiérarchique et aristocratique**. Relisons le paragraphe en question :

« L'Ordre est aristocratique.

« Les chefs ne sont que les présidents des chapitres
« respectifs, et dans toutes les assemblées de l'Ordre la
« pluralité des suffrages l'emporte. Cette loi de pluralité
« est sacrée et fondamentale dans l'Ordre ainsi que dans
« toute société bien ordonnée : elle est le rempart de
« la liberté et la sauvegarde contre le despotisme. Un
« chef ou Président qui voudrait abuser de ses pouvoirs
« au point de renverser cette loi fondamentale est censé
« parjure à ses obligations, etc.... »

Avec ces précisions, mes chers amis, notre système
gubernatif est bien résumé quant à l'essentiel :

— Il y a **d'abord** les deux assemblées dites « aristocratiques » qui ont les pleins pouvoirs nationaux — comme les chapitres préfectoraux au niveau préfectoral —, le vote majoritaire emportant les décisions dans tous les cas.

— Il y a **ensuite** le Grand Maître et le Grand Prieur. Le premier préside le Grand Chapitre et le second le Directoire. Quand les deux fonctions sont tenues par une même individualité, celle-ci préside les deux assemblées.

Certes, pour l'application des décisions prises par les assemblées, c'est le Grand Prieur qui dirige l'Ordre et l'appareil administratif avec l'aide de son « vicaire » : le Grand Chancelier, et avec l'assistance du Grand Prieur Adjoint. A ce titre, il dispose des « pouvoirs les plus étendus », **non pour décider lui-même, mais pour faire appliquer les décisions.** Certes, il procède aux armements, signe les décrets de nomination, et tous autres documents, mais, au sein des assemblées, **tous les chevaliers sont égaux en droit et ont « voix au chapitre ».**

En revanche, le Grand Prieur bénéficie, comme son nom l'indique, d'une « priorité » au sein des égaux à l'instar du Prieur d'un Monastère... et sans que cette étymologie, la seule authentique, le dispense de « **prier** ».

Il me semble que le rappel de ces évidences n'était pas superflu pour décanter une situation qui s'est embrumée depuis quelques mois.



Pour ne pas allonger indéfiniment ce message, je ne vous communiquerai pas aujourd'hui mon point de vue sur la Tradition, que je n'assimile en aucune façon au traditionalisme, qu'il s'agisse du Rite ou des rituels.

De nombreux malentendus subsistent chez nos frères à la suite d'un mélange de notions ayant trait à ces deux termes.

Ce qui est effectivement la Tradition, en Maçonnerie comme ailleurs, ce n'est pas ce qui porte le nom d'un auteur humain ou d'un siècle, mais ce qui, au contraire, n'a pas d'auteur humain connu et dont l'origine, par une série continue de transmissions effectuées dans les conditions propres à la survie de l'essentiel, remonte « from immemorial times ». Voilà la chaîne et l'absolu «vertical».

La trame est constituée par l'environnement du siècle, les adaptations, les commentaires d'une époque : c'est le relatif « horizontal ».

En Maçonnerie, ce qui est vraiment traditionnel et initiatique, ce sont les symboles, mots, signes et attouchements, par lesquels d'ailleurs s'effectuent les rites affectant l'esprit, le psychisme et le corps du maçon ou du chevalier.

Ceci nettement posé, il est évident qu'on ne peut impunément modifier les textes des rituels au gré des fantaisies et des convictions. Sans doute ces textes portent-ils l'empreinte de leurs origines et leurs adaptations ne sont pas exclues. Ainsi il y a loin des rituels anglais à ceux de la Maçonnerie opérative par exemple, de même il y a loin des rituels de 1806 aux premières versions Willermoziennes. Mais d'un pôle de référence à l'autre : version opérative à version spéculative, première version Willermozienne à celle avalisée à Wilhelmsbad, ou à celle pratiquée dans les prieurés au XX^e siècle, il y a toujours **transmissions des « Mots, signes et attouchements » communication des Rites et maintenance d'un Esprit** qui, pour le Rectifié, est celui du christianisme et de l'ésotérisme maçonnico-chrétien plongeant ses racines nourricières

dans les deux Testaments, dans l'Alliance qui va de Noé à la Jérusalem Céleste.

Dès lors, une modification des rituels doit être une amélioration effectuée avec un réalisme équilibré, une juste mesure de bon sens, un discernement pondéré alliant les maintenances rituelles spécifiques aux exigences fraternelles et au respect des sensibilités et des consciences.

Cette clef de voûte d'arcs-boutants contradictoires, ou apparemment opposés dans leurs poussées architectoniques, n'est décelable qu'au travers de l'ésotérisme et de la perception « centrale » qui rend la Vérité assimilable par tous, mais sans distorsion du message originel.

Par conséquent, et tout en rendant hommage au souci de rectitude traditionnelle qui a pu motiver les contestations sur les questions de Rituel, — souci que je partage —, je souhaite de tout cœur que les divergences, nées souvent d'informations erronées ou incomplètes, parfois d'inintelligence, sur un sujet controversé, se résolvent finalement dans une accolade fraternelle.

Au début de ce travail, je citais un grand quotidien du soir : pour faire l'équilibre, j'emprunterais maintenant à son homologue matinal cette constatation récente d'un de nos écrivains en veine d'humour : « jamais on ne dit qu'il faut réconcilier les américains avec les américains, les anglais avec les anglais, les suisses avec les suisses, mais il faut toujours réconcilier les français ».



Voici donc ce que j'avais à vous dire en prenant les fonctions de Grand Prieur. Je voudrais que l'on puisse plus tard porter sur votre serviteur ce jugement qui honore un frère n'appartenant pas à notre bergerie rectifiée : « Diligent dans l'information, attentif aux choses et aux hommes, scrutant les courants divers de la fraternité mais vigilant aussi quant à l'administration de nos affaires et de nos rituels. Curieux des hommes et respectueux de leur Conscience... ».

Si, par ailleurs, j'avais des consignes à vous donner, je les résumerai dans les conseils suivants :

— Pas de pétrification et de durcissement. Ouvrez vos esprits à la lumière de l'Intellect. La vie est souple.

— Soyez doux et humbles de cœur, et aimez-vous les uns les autres comme le Maître vous a aimés ; évitez les jugements définitifs et tranchés, car rien n'est tout à fait comme nous le percevons ; évitez les mépris et les arrogances verbales ou écrites.

— A toutes les instances du Prieuré, conservez l'esprit collégial.

— Souvenez-vous que notre chevalerie est souchée sur l'art des maçons dont elle constitue l'épanouissement ultime sous sa forme templière. Souvenez-vous qu'en raison de cette consanguinité avec la Maçonnerie, elle ne peut être une église, mais qu'ayant épousée la voie tracée par le Christ, fils d'Israël, elle procède de la même quête initiatique que la Maçonnerie, qu'elle spiritualise par d'autres symboles, d'autres prières, d'autres aspects de l'Art Royal, notamment celui des Gardiens de la Terre Sainte.

— Ne vous cloisonnez pas : respectez la Lettre tout en la rompant pour en extraire le sens et pour en exprimer le sang.

— Rappelez-vous que l'Intelligence Suprême tient dans la compassion universelle. Le reste n'est que verbiage, tirades enflammées, joutes oratoires et « cordonnite ». Le reste est le « MOI » ; nous ne sommes pas venus chercher l'initiation pour le cultiver ou le statuffer !

— Cohésion, tolérance, sens du relatif, bonté et travail d'équipe. Tout est là.

J'ai déjà évoqué Marc-Aurèle, je laisserai maintenant à votre méditation, trois pensées de l'empereur Stoïcien :

— Quant à nos dignités : « Alexandre de Macédoine et son muletier, une fois morts, en sont réduits au même point. »

— Quant à nos rapports humains dans l'Ordre : « Lorsque tu es offensé par une faute d'autrui, fais retour

aussitôt sur toi-même, et vois si tu n'as pas à ton actif quelque faute semblable... En t'appliquant à cela, tu auras tôt fait d'oublier ton ressentiment. »

— **Quant à notre œuvre collective :** « tout comme nous disons que ce qui nous arrive s'harmonise avec nous, les maçons, de même, disent des pierres taillées qui entrent dans les murs et dans les pyramides qu'elles s'harmonisent lorsqu'elles s'ajustent les unes aux autres dans un certain arrangement. Car, somme toute, il n'y a qu'une unique harmonie, et de même que le monde, ce si grand corps se parfait de tous les corps, de même la Destinée, cette si grande cause, se parfait de toutes les causes. »



Arrivé au terme de cette rédaction un peu hâtive et dont vous voudrez bien me pardonner les imperfections, il me reste encore une observation à faire :

Vous savez que par nature et raison, je suis étranger à tout sectarisme dans la foi, la pensée et l'attitude, aussi puis-je vous garantir que mes efforts tendront toujours à parfaire l'unité du Grand Prieuré, dans le respect du Rite et des Frères qui le pratiquent. Aucune conciliation n'est impossible aux hommes de bonne volonté, quand le cœur est éclairé par la lumière du Très Haut, par la Connaissance Symbolique et par la Charité.

Cependant si cette ambition me paraissait au fil des jours et des mois impossible à réaliser, alors **je quitterais cette fonction et la transmettrais bien volontiers au Chevalier que votre sagesse et vos suffrages désigneraient pour mener le navire à bon port.**

En effet, les responsabilités de cette charge sont très lourdes : la continuation de l'œuvre entreprise par notre Grand Maître et Grand Prieur Jean BAYLOT, n'est pas chose facile. Or, les contraintes familiales et professionnelles, l'éloignement quotidien de Paris, me privent des libertés temporelles indispensables et des facilités matérielles appréciables dont bénéficiaient mes prédécesseurs. Aussi, comprenez-vous que je ne puisse tenir mes enga-

gements que grâce à votre concours généreux et à votre aide de tous les instants, à votre mansuétude aussi dans les critiques.

Voyez-vous, le prestige et le rayonnement du Grand Prieuré ne sont pas le fait d'un homme mais d'une Communauté unie, assemblage « mystique » de corps, âme et esprit.

Je terminerai en adressant enfin mes sentiments d'affectueuse gratitude à notre Grand Prieur d'Honneur et Grand Maître de la G.L.N.F., le T.R. Chevalier A.L. DEROSIERE, sans cesse à nos côtés pour nous épauler et nous encourager ; mes salutations très fraternelles et cordiales au Grand Chancelier Général de l'Ordre, le T.R. Chevalier Marcel MESSERLI, ainsi qu'au T.R. Grand Prieur et Sérénissime Grand Maître du Grand Prieuré d'Helvétie le T.R. Ch. Peter RIKLIN, en rappelant à tous nos frères que c'est du Grand Prieuré d'Helvétie que le nôtre tire sa patente d'origine en notre siècle.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots de particulière sympathie pour les Grands Prieurés Templiers étrangers avec lesquels nous sommes en reconnaissance, nos amis scandinaves et allemands du rite suédois, nos amis anglo-saxons Knights Templar, du rite anglais — dont le Rite Emulation a pour nous un « air de famille », et des attaches trop anciennes pour que j'y insiste !

Mais j'ai surtout à cœur de clore ce message par un témoignage de sincère et fraternelle amitié à l'égard de nos frères du Rite Ecossais Ancien et Accepté, de son Suprême Conseil, et de leur Très Puissant Souverain Grand Commandeur, le Tr. Ill. F. Raoul MATTEI.

Ainsi vous connaissez ma conclusion :

« MELIORA PRAESUMO »

Jean GRANGER

Eques a Rosa Mystica

POINTS D'HISTOIRE ET DE DOCTRINE

J'ai eu l'occasion de signaler parfois le flou de nos connaissances en matière de formation et évolution de notre Rite et des rituels qu'il gère et ce, notamment, pour la période précédant son envol et son extension en Europe.

Aujourd'hui je me propose donc de résumer très brièvement quelques aspects historiques touchant à ces différents sujets.

Les travaux de chercheurs tout à fait compétents dans ce domaine, comme Antoine F., Professeur d'Université, René G. et d'autres encore, nous permettent de mieux cerner les débuts de ce Rite. Les renseignements très précieux de notre ami René H., sont en outre venus corroborer les conclusions que l'on pouvait formuler sur tel ou tel point doctrinal ; c'est donc l'instant de vous faire part des dites conclusions qui, bien entendu, seront ultérieurement corrigées en fonction d'éléments nouveaux qui pourraient nous être communiqués. L'exposé qui suit est, faut-il le préciser, dépourvu de toute perspective spirituelle personnelle et s'en tient aux faits.

I. — LES RITUELS RECTIFIES :

Je me bornerai à traiter des seuls rituels pour lesquels j'ai pu recevoir une documentation très sûre.

Une remarque préliminaire : il ne faut jamais oublier qu'historiquement le rite s'enracine dans le Régime de la

Stricte Observance Templière Allemande. C'est la source première et de ce fait traditionnelle du Régime.

Sans doute WILLERMOZ et les F.F. de Strasbourg ont-ils modifié les rituels de la Stricte Observance en leur possession, pour éliminer notamment l'idée d'une puissance templière temporelle, socio-économique, et pour ne point faire descendre chronologiquement la Maçonnerie de l'Ordre du Temple, tout en exaltant l'affinité des deux Ordres.

Sans doute a-t-il été tenu compte, dans ces modifications, des données extérieures à la Stricte Observance : rituels pratiqués en France et qui furent à la base du Régime Ecossais Ancien et Accepté, rituels de Chevalerie Maçonnique, tel ce rituel de Chevalier d'une dizaine de pages datant de 1778 et que m'a cité notre ami René HANER. Sans doute WILLERMOZ a-t-il surtout voulu surimposer à la Maçonnerie de son temps ce qu'il avait cru devoir extraire du Système des ELU-COEN. Il n'en demeure pas moins vrai que l'aube du Régime c'est la Stricte Observance Templière.

L'œuvre créatrice de WILLERMOZ s'est d'abord exercée à l'égard des rituels bleus et verts, mais une seconde observation doit être faite : aucun Convent général n'eut à donner son agrément au dernier des rituels symboliques et au dernier des rituels du quatrième grade, puisque l'ultime CONVENT GENERAL de WILHELMSBAD se tint en 1782, soit trois ans avant la dernière élaboration willermozienne des rituels bleus, et vingt-six ans avant la dernière version du rituel « vert » ! Cependant, les Frères d'Auvergne et J.-B. WILLERMOZ avaient reçu une sorte de mandat du CONVENT de WILHELMSBAD et spécialement de leurs Frères d'Alsace pour mener à bien la création des rituels et leur mise au net.

Les Rituels Bleus :

A partir des différentes sources auxquelles il avait accès, WILLERMOZ compose des versions successives du rituel bleu, échelonnées sur une dizaine d'années. On retiendra les trois étapes suivantes :

- En 1778 :** WILLERMOZ présente au CONVENT NATIONAL des GAULES, un nouveau rituel. Notons que si celui de la Stricte Observance ne comprenait que quelques pages, le rituel composé par WILLERMOZ s'étend sur plusieurs dizaines de pages.
- En 1782 :** pour le CONVENT GENERAL de WILHELMSBAD, WILLERMOZ confectionne une autre version des rituels bleus, d'un volume double de celle de 1778 ; elle atteint l'épaisseur de la version actuelle mais comprend encore la purification par les éléments et « Tubalcaïn », etc...
- En 1785 :** son dernier rituel, en raison de différentes influences parmi lesquelles celles de l'« Agent Inconnu », introduit « Phaleg », en même temps qu'il élimine « Tubacain » et procède au « rejet des métaux ». C'est le texte final de WILLERMOZ que nous connaissons et qui est pratiqué tant en Helvétie qu'en France.

Les Rituels Verts :

On sait que la Stricte Observance Templière comprenait un rituel d'Ecossais vert et d'Ecossais rouge. C'est à partir de cet « Ecossais vert » que WILLERMOZ construit le 4^e degré du Rite Ecossais Rectifié, mais le rôle des Strasbourgeois n'est pas à sous estimer dans cette affaire. Ce sont eux sans doute qui eurent l'idée d'en faire le Grade Terminal de la Maçonnerie Symbolique.

En 1776 : donc, après avoir éliminé l'Ecossais rouge, il fait de l'Ecossais vert, remanié par lui, le dernier grade de la Maçonnerie symbolique. Etendu sur quelques pages seulement, ce rituel de Maître Ecossais, nouveau style, ne contient aucune allusion à Saint André et bien entendu pas de quatrième tableau. C'est, par l'ancienneté, la source traditionnelle de notre quatrième grade, rattaché de nos jours au GRAND PRIEURÉ.

En 1778 : une autre version complètement refaite par WILLERMOZ, en accord général avec le CON-

VENT NATIONAL des GAULES de 1778, est employée. Elle est toujours aussi brève, **dépourvue de Saint André et de quatrième tableau**. Du reste le bijou de Maître Ecossais de WILLERMOZ conservé à la Bibliothèque Municipale de Lyon ne comporte pas de représentation de Saint André, mais l'avvers seulement du bijou.

Entre 1778 et 1782, plusieurs versions du quatrième grade sont utilisées conjointement, et d'ailleurs l'Ecossais vert de 1776 survivra bien longtemps puisqu'en 1814 encore, et alors que la version de 1809, dont nous parlerons bientôt, est déjà en vigueur, un Haut Dignitaire du Rite Restifié n'hésitera pas à venir à Strasbourg recevoir cette transmission de l'Ecossais vert qu'il considèrerait comme traditionnellement importante malgré sa sobriété.

En 1809 donc, et après avoir « homogénéisé » plusieurs éléments composites, WILLERMOZ procède au « montage » du rituel ultime pour l'époque. C'est un amalgame harmonieux de l'Ancien Ecossais vert et de perspectives tirées du système des ELU-COËN de Martinez DE PASQUALLY, système sous-jacent d'ailleurs à toute l'architecture spirituelle et cohérente du Rite dans la facture Willermozienne. On trouve aussi, dans ce rituel, des définitions qui, par le style, le texte et la conception me semblent empruntées aux catéchismes du diocèse de la ville de Lyon, notamment pour tout ce qui concerne « l'abolition » de l'Ancienne Loi, la morale et l'histoire religieuse, et qui, en tout cas, reflètent bien les idées du temps sur ces points.

Enfin, dernière injection dans ce rituel : le « SAINT ANDRÉ » introduit sans doute sous l'influence du Baron TSCHOUDY. La lettre de WILLERMOZ à Charles DE HESSE CASSEL explique d'ailleurs l'origine de cette nouvelle appellation de Saint André, très générale en Allema-

gne du Nord. Le revers du bijou du grade s'orne alors des symboles de St. André.

Voilà donc la genèse de ce rituel du Quatrième Grade, particulièrement dense, qui n'a que peu de ressemblance avec ses premiers ascendants et témoigne surtout du génie inventif, mais assimilateur et constructif de l'auteur et de sa foi religieuse. A la limite, on pourrait dire que le Rite Ecossais Rectifié que nous connaissons doit tout ou presque, à un auteur du 18^e siècle : WILLERMOZ et devrait logiquement s'intituler « Rite Ecossais Willermozien ».

Le Rituel de la Cène Mystique :

Fort émouvant et de haute tonalité spirituelle, ce rituel ne date en fait que du commencement du XX^e siècle, lorsque les accords d'intervisité entre le Suprême Conseil du R.E.A.A. en Helvétie et le Grand Prieur d'Helvétie entraînèrent la confection d'une Cène pour les loges de Maîtres Parfaits de Saint André, à l'instar de celle en usage pour le 18^e degré de Rose-Croix au R.E.A.A. (1)

Aussi n'en trouve-t-on aucune trace dans un manuscrit de WILLERMOZ que possède notre ami René HANER. En revanche, on lit dans un rituel du quatrième grade la note suivante, inscrite au crayon par AMEZ-DROZ, je cite : « la Cène appartient de droit au Quatrième Degré ».

Cette Cène du quatrième degré est simple et belle. Elle précédera la Cène Mystique employée actuellement au 6^e degré. Dans le Rituel général de la Loge de Maître Ecossais de Saint André, revu le 29 novembre 1899 par le Directoire Ecossais d'Helvétie, se trouve annexé un rituel de la Cène rectifiée avec la mention ci-après de Charles MONTCHAL, datée du 11 mars 1924, je cite : « Le récit de la Cène mystique ne se trouve pas dans les rituels de

(1) Il semble toutefois qu'il ait existé une Cène Mystique dans la Chevalerie Rectifiée des débuts du Régime en Russie, nous y reviendrons à l'occasion.

1782 dont notre copie est tirée, nous pensons qu'elle était facultative et qu'elle doit se placer, si employée, avant la clôture de la loge des Maîtres Parfaits de Saint André ».

Une dernière précision : la Cène mystique est pratiquée à notre époque, en Helvétie, dans les Préfectures de ZURICH et NEUFCHATEL, mais pas dans celle de GENEVE en raison, sans doute, du désir des Chevaliers membres de la Congrégation des Pasteurs de Genève, de voir réserver la pratique de la Cène à l'Eglise Réformée.

II. — L'ORGANISATION PRIMITIVE DU RITE.

Après cette courte étude de certains rituels de l'Ordre, je voudrais dire quelques mots de l'organisation du Rite Rectifié à son origine.

Elle n'est pas comparable avec la nôtre, pour deux raisons fondamentales :

a) Le gouvernement de l'Ordre des C.B.C.S. n'est pas national au début, mais international et il se prolonge en fait, comme nous allons le voir, jusqu'au niveau des loges bleues par le truchement des Grandes Loges Ecossaises et des Collèges Ecossais de Députés Maîtres.

b) Il n'y a pas à ce moment, et pour le Rite Rectifié, de Grande Loge Nationale reconnue par la G.L. Unie d'Angleterre et gouvernant souverainement les grades symboliques et les rituels de plusieurs rites, dont le Rite Ecossais Rectifié parmi d'autres.

Le Code des Loges Réunies et Rectifiées ne reconnaît que quatre grades : apprenti, compagnon, Maître et Maître Ecossais. En fait la loge écossaise n'a guère d'autonomie, le **Vénérable Maître** n'est que l'**adjoint du Député Maître** inamovible et qui peut avoir plusieurs loges sous son autorité et le **Vénérable Maître** est toujours choisi parmi les **Maîtres Ecossais** dans la Tradition du Rite.

On devine mieux ainsi l'articulation du Rite entre la Maçonnerie symbolique et l'Ordre Intérieur. En effet, le Code des C.B.C.S. stipule de son côté, je cite, « la Franc-

Maçonnerie conservatrice de notre Saint Ordre en est la pépinière où l'on élève et prépare les sujets que l'on croit propres à y entrer. Elle doit donc être dans une liaison intime avec le gouvernement intérieur du Saint Ordre ».

Précisément cette liaison est assurée à travers un homme : le « Député Maître - Commandeur » assisté par une institution dont il a la présidence : le COLLEGE ECOSSAIS.

Sur un plan plus général, c'est la préfecture qui en Maçonnerie symbolique porte le nom de « GRANDE LOGE ECOSSAISE », la Maçonnerie symbolique nationale étant, dans sa totalité, placée sous l'autorité du GRAND MAITRE NATIONAL assisté d'un GRAND DIRECTOIRE NATIONAL.

A noter que pour les loges réunies et rectifiées il y a neuf Grands Prieurés, la Bourgogne comprenant alors deux Prieurés hors de France : les PAYS-BAS et l'HELVETIE.

Enfin, le Grand Maître National est placé lui-même sous l'autorité du Grand Maître Général, à souveraineté internationale ou supra-nationale.

On peut déduire de cette structure ingénieuse mais complexe, que la Maçonnerie symbolique est nationale et l'Ordre Intérieur International.

Tout ceci m'amène à traiter d'un autre sujet de controverses liées à la méconnaissance des origines du Rite : la légende des C.B.C.S. non-maçons.

III. — LES C.B.C.S. NON-MAÇONS.

Il s'agit bien d'une légende à laquelle j'ai longtemps cru, me fiant à ce qu'en disaient certains de mes aînés.

Or cette fable ne repose sur aucun fondement légitime. Certes, il y eut dans la « Stricte Observance Templière » des « Chevaliers Socii », BACON DE LA CHEVALERIE fut lui-même « Socius »... mais il était maçon. On consultera à ce propos Alice JOLY et LE FORESTIER.

Le manuscrit 5939 - 309 de la Bibliothèque Municipale de la Ville de Lyon et intitulé « **Cérémonie pour la réception d'un Frère Socius du Temple** » est formel, je cite : « Après que le récipiendaire aura frappé à la porte en écossais ». Or, comment aurait-il pu le faire s'il n'avait été déjà maçon ?

Quant au Rite Ecossais Rectifié, il n'a pas conservé cette classe de **Socil**, dont on a vu qu'elle était formée de maçons. De plus, tous les rituels d'origine de l'Ordre Intérieur contredisent nettement cette idée, dangereuse et récente, d'un armement de profanes. Le rituel de 1808 reprend d'ailleurs constamment le titre éloquent de « **CHEVALIERS MAÇONS DE LA CITE SAINTE** », titre qui se suffit à lui-même.

Cette fable, concernant l'armement de profanes nous aurait créé des difficultés si elle avait reçu de nos jours le moindre crédit, qu'il n'est bien entendu pas question de lui accorder.

Avec cette réflexion, j'aborde le dernier point de mon exposé.

IV. — LES RELATIONS AVEC LES AUTRES RITES.

Là encore, bon nombre d'assertions fantaisistes ont faussé les perspectives. On a par exemple affirmé que nul Chevalier Kaddosch ou « **Elu** » du R.E.A.A. ne pouvait être admis dans une loge bleue rectifiée...

Ce que l'on oublie, c'est qu'en vertu du Code des Loges Réunies et Rectifiées, les visiteurs étaient admis en Loge bleue, revêtus des insignes des Grades Supérieurs en leur possession, un peu comme de nos jours le bijou de ROYAL-ARCHE peut être porté en Loge bleue de rite anglais.

Or en 1778, le Rite Ecossais Ancien et Accepté, n'existait pas encore sous sa forme ultérieure en 33 degrés mais, quand il fut structuré de la sorte, la visite des loges bleues rectifiées ne fut pas autorisée aux Frères de ce Rite portant ostensiblement sur eux, et en loge rectifiée,

les insignes des grades dits de « vengeance », cette notion étant étrangère au Rite Rectifié. Autrement dit, et contrairement aux idées répandues, on n'a jamais refusé en loge les visiteurs des Hauts Grades du R.E.A.A., mais on leur a demandé de ne point porter visiblement les insignes d'ELU ou de KADDOSCH. On consultera à ce sujet le chapitre XIV du Code des Loges Réunies et Rectifiées.

Par contre pour les Grades de Maître Ecossais et de l'Ordre Intérieur, il semble bien que n'étaient admis que les membres du Rite en possession de ces Grades. C'est ce qui découle d'un passage du Code des Loges Réunies et Rectifiées que je cite : « Le grade de Maître Ecossais est exclusivement affecté au Régime Rectifié. C'est pour cette raison que lorsqu'on tient loge d'instruction à ce grade, on n'ose y faire assister aucun visiteur d'un autre régime, quelque grade qu'il ait ».

Voilà qui est net mais qui met l'accent sur le Régime plutôt que sur le Rite. De fait, on a quelque raison de penser que dès les origines, les Frères de Lyon recevaient les membres de la Stricte Observance, Organisation Mère du Régime dont descend, tant le Rite Rectifié que le **Frei Maurer Orden Allemand** et, par un cousinage rituel, la **Chevalerie** et la **Maçonnerie Suédoise**. C'est dans la ligne de ces principes de reconnaissance que devaient se situer à notre époque, les accords d'équivalence avec le Rite Suédois, le Rite Allemand travaillant dans un rite dérivé du suédois, et de la même façon les Prieurés des **KNIGHTS TEMPLAR** de langue anglaise. Il y avait en effet entre tous ces rites soit un régime primitif commun, avec des symboles et ventilations graduelles analogues, soit encore des perspectives « christo-templières » apparentées comme c'est le cas pour les **KNIGHTS TEMPLAR**. (2)

Notons, pour le Rite Suédois, qu'il descend ainsi que le Rite Rectifié, de la Stricte Observance mais qu'il subit entre autre l'influence de Karl Frédéric ECKLEFF, et qu'il fut définitivement constitué par le Duc de SUNDERMANIE, le futur CHARLES XIII.

En Norvège, le rite suédois ne fit son apparition qu'en 1818 prenant alors la place des deux rites successive-

ment pratiqués dans la Loge d'Oslo entre 1749 et 1818 : le rite anglais et le rite rectifié.

Voilà donc pour les équivalences et reconnaissances. Cependant, très tôt devait se poser le problème des relations avec des Rites d'un autre type, ou d'un autre contenu symbolique et initiatique, comme le Rite Ecossais Ancien et Accepté. Ce fut alors la « double appartenance » qui fut parfois pratiquée, permettant une connaissance « par l'intérieur » des richesses et des concepts de chacune.

En France, cette double appartenance s'inscrivait dans l'évolution de la Maçonnerie Universelle et Traditionnelle, matrice de tous les Rites et de tous les Régimes.

Fête de la Saint Hughes 1978

Jean GRANGER

† Eques a Rosa Mystica

(2) En ce qui concerne le rite suédois (ou scandinave) nous apporterons les précisions suivantes : il existe entre les deux rites, le Scandinave et le Rectifié, des analogies structurelles. Ainsi le grade de Maître de Saint André (VI^e grade Suédois), se fait en deux parties distinctes mais successives au cours de la même cérémonie, ce qui rappellerait un peu la division traditionnelle d'origine des Ecossais verts et rouges de la Stricte Observance-

De même il y a entre les deux rites des ressemblances symboliques, même si les ventilations graduelles sont différentes.

Ainsi c'est au VII^e grade Suédois que l'on trouve, je crois, le chandellier à sept branches, l'Agneau immolé et triomphant relevant la croix avec la bannière rouge et blanche et les lettres A.D. (Agnus Dei), au sommet de la Sainte Slon dans l'enceinte de la Jérusalem Céleste aux Douze Portes, les rosettes rouges sur fond vert et le Bijou de Saint André, autant d'éléments relevant du symbolis-

me propre au grade de Maître Ecossais de Saint André du Rite Rectifié porté en sautoir. En revanche, ce grade de Maître Ecossais de Saint André rectifié, qui correspond au VI^e Suédois, comporte des perspectives qui dépassent ce dernier grade, en raison des allusions templières déjà suggérées, avec le mot de reconnaissance et les aspects christiques, autant d'éléments découverts au-delà du VI^e grade Suédois.

ADDITIF A LA CONFERENCE :

« HISTOIRE ET POINTS DE DOCTRINE »

Depuis l'élaboration de cette conférence, nous avons pris connaissance de nouvelles sources documentaires qui modifient nos perspectives à propos de la CENE MYSTIQUE.

I. — Son ancienneté et sa parenté rituelle dans d'autres systèmes.

Il semble qu'il y ait eu une Cène de ce type dès la fin du XVIII^e siècle dans certaines branches de l'Écossisme Rectifié.

On lira à ce sujet la note 2, page 224 de l'ouvrage « **La Franc-Maçonnerie templière et occultiste** » de Le Forestier, publié et préfacé par Antoine Faivre avec introduction d'Alec Mellor (Aubier-Montaigne 1970 - chap. VII « Le Convent de Wiesbaden et la succession du Chevalier de l'Épée »). Nous citons :

« Les Maçons rectifiés de Russie avaient, sous la conduite du Danois Levetzan, qui présidait en 1776 à Petersbourg le « rameau de la Stricte Observance », prirent le parti de compléter eux-mêmes les travaux et les rituels de l'Ordre intérieur. Ils prétendaient « connaître le futur par une combinaison de points et de lignes » ; ils avaient ajouté à la cérémonie de réception au sixième grade, une communion sous les espèces du pain et du vin, décalque du Troisième Point de Rose-Croix (Journal de Corberon, cité par A. Viatte : **Sources occultes du Romantisme**, I, 107).

De fait, une Cène — sans consécration bien sûr, mais en souvenir du Maître — existe dans la plupart des hauts grades autres que ceux du Rite Écossais Rectifié. Ainsi en va-t-il au rite suédois, au rite E.A.A., pour le grade de « Souverain Prince Rose-Croix », etc... tous grades « chevaleresques » maçonniques.

Une question vient alors à l'esprit : à quoi se rattache cette « Cène », du point de vue historique ?

II. — Ses sources.

Bien entendu, cette Cène à versions diverses — mais toutes chrétiennes — n'a pas de prétention à se substituer à la consécration des Espèces Eucharistiques ! Elle ne plagie pas le sacrifice de la Messe, de la « divine liturgie », ou le Service Réformé. Non, elle réfère au Christ d'une toute autre façon, extra-sacramentelle, et dont on pourrait trouver une certaine équivalence d'aspect...

— **« Prototypique » et sacré** : dans la Cène des Pèlerins d'Emmaüs relatée en Luc XXIV - 13-35, et qui ne paraît pas avoir eu le sens de la fraction du pain eucharistique (Actes II, 42 et XX, 7). Le Chanoine Crampon, dans le commentaire du passage de Luc précité, ajoute qu'il est impossible de prouver que cette fraction du pain d'Emmaüs ait eu le même sens que celui de l'Eucharistie « car les Juifs et Jésus en particulier, avaient pour coutume de prononcer une bénédiction avant de prendre leur nourriture » (La Sainte Bible - Desclée et C^o, 1939) ;

— **historique et rituel, mais « hors Eucharistie »**, avec la tradition du pain béni offert à tous les assistants à l'Office sans distinction ;

— **chevaleresque et légendaire**, par le caractère également chevaleresque et extra-ecclésial (ne serait-ce que par la forme de la table et l'attitude des participants assis ou debout, mais réunis en cercle) de la Cène du Graal (1) ;

— **compagnonnique et de métier**, si l'on songe à la très ancienne Cène des « Compagnons », et le nom **compagnon** proviendrait précisément de la fraction du Pain, selon l'étymologie tirée du vieux français « **compain** » : « qui partage le même pain ».

III. — Ses participations

On sait que, parmi les Chevaliers participant à l'une des Tables du Cycle du Graal, il en était d'attaches religieuses non chrétiennes (les chevaleries « païennes »), et le PARZIVAL de Wolfram d'Eschenbach étend même la qualité de « Templier » à des chevaliers non chrétiens

qui jouent un rôle dans la genèse de cette tradition du Graal.

Pour les compagnons, les archives du compagnonnage ayant été détruites, il n'est pas possible de vérifier l'assertion selon laquelle tous les gens de métier au Moyen Age étaient chrétiens et qui considère comme inconcevable que des Juifs (non convertis) aient pu faire partie des loges opératives travaillant à la construction des cathédrales.

A priori cela est évident, encore que le métier n'était pas l'Eglise, la Cathédrale n'étant pas le seul édifice sacré (2) de « l'art des constructeurs ». Il serait peut-être abusif de ne considérer que le cas des constructeurs de cathédrales...

Bien plus intéressant et probant est l'exemple du maçon médiéval, disposant de traditions « opératives ».

Or, nous ne savons rien d'un article, dans les lettres du métier, interdisant aux Juifs de faire partie du compagnonnage, mais l'hypothèse inverse ne peut être retenue puisque la plus grande partie des archives compagnonniques a été saisie par la police en 1840.

Cependant nous savons qu'il existait des maçons juifs au Moyen Age et qui travaillaient notamment au service des Papes d'Avignon.

La thèse de M. René MOULINAS, qui doit sortir dans un an environ et dans la collection « Franco-Judaïca » (Equipe de recherche 208 - « Nouvelle Gallia Judaïca »), mentionne l'existence précisément des Juifs maçons et tailleurs de pierre (XV^e siècle semble-t-il) selon le registre notarial des Archives départementales du Vaucluse (Notaires - Fonds Martin 718 - F^o 149). On trouve une autre référence chez H. CHABAUT « Juifs d'Avignon... », dans la *Revue des Etudes Juives*, n^o 101.

Enfin, j'ai en ma possession, transmises par M. le Docteur R. Blumenkranz, les fiches des Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin (« Palais des Papes » - R. André-Michel ; travaux effectués au Palais des Papes sous

le Pontificat de Jean XXII - 1316-1334 - Vatican, Archiv. Chambre apostolique, Introitus et exitus, 15 et 30). On y trouve : « solvi item, cuidam Judeo pro VI jornalibus quos fecit ad abtandum fornellum camere domini thesauri (ou dominorum thesaurariorum).

... item solvi cuidam Judeo pro duobus jornalibus...

... item solvi cuidam Judeo pro...

... Die VI Januarii, solvi Jacobo, Judeo, et aliis ad faciendam paimentum de gipo supra Teraciam domini cardenalis et dominorum thesaurariorum in camera ospicii clemasini...

... Die XX^e,... solvi Jacobo Judeo, giperio... reparandum Teraciam Sancti Stefani et Teraciam... ».

Il s'agit, dans le cas de « Jacobo Judeo », d'un plâtrier se servant du mortier pour le pavage, mais j'espère être en mesure de fournir d'autres précisions dans quelques temps.

IV. — Célébration Eucharistique.

Ce domaine ne nous concerne plus. Il s'agit dès lors du Sacrement et non plus des Cènes extra ecclésiales.



Pour conclure, il convient de ne jamais confondre ces « fractions du pain » extra-ecclésiales, avec l'Eucharistie catholique et orthodoxe ou avec la Cène réformée. Une révision du texte du rituel éviterait tout malentendu.



NOTES

(1) Précisément c'est en raison du marginalisme de cette tradition extra-ecclésiastique que d'aucuns ont cru pouvoir conclure à l'existence d'une « transmission » par Nicodème, Juif et Pharisien, membre du Sanhédrin mais « disciple en secret de Jésus, et par Joseph d'Arimathie ».

(2) C'est le cas des « Collegia Fabrorum » pour le monde latin non chrétien, des ouvriers de Salomon et de Zorobabel pour le monde sémitique, etc... On objectera que le Roi de Tyr n'était pas Juif, mais sémitique, et qu'Israël, sortant du nomadisme, n'avait pas de constructeur. Ceci serait à examiner de plus près car « Hiram Abif » était juif par sa mère (1 - ROIS VII 14 et 2 Paralipomènes 11-13). Il y avait les maçons d'Hiram, et il y avait aussi ceux de Salomon et les « gibliens » (1 - Rois V - 32). Quand au second Temple, dont « grande sera la gloire de cette maison, la dernière plus que la première » (Aggée 1-9), il est évident qu'il fut construit avec une main-d'œuvre juive, rescapée de Babylone (1 - Esdras III et IV) « et les anciens d'Israël se mirent à bâtir... » (1 - Esdras VI - 14)... Il s'était passé près de 500 ans entre l'édification du Temple de Salomon et celle du Temple de Zorobabel... en un demi millénaire de sédentarisme et d'entretien des demeures et d'un Temple, un peuple a bien le temps de s'initier aux techniques du métier !